



Enhancing Knowledge for Renewed Policies against Poverty



Working Paper n° 34

## Mesurer l'économie informelle

Michel Sérurier  
IRD

This project is funded by the European Union under the 7th Research Framework Programme (theme SSH) Grant agreement nr 290752. The views expressed in this press release do not necessarily reflect the views of the European Commission.



## Introduction

Voilà plus de 30 ans que le concept d'économie informelle a émergé, cherchant à rendre compte d'un phénomène socio-économique bien plus ancien, combattu dans certains pays, toléré dans d'autres, mais le plus souvent ignoré des statisticiens et des économistes. Dans un tel contexte, les comptes nationaux en ignoraient l'existence, se satisfaisant le plus souvent des informations fournies par les sources statistiques ; et dans le cas où était prise en compte une évaluation de la part de l'économie non enregistrée par la statistique, il ne pouvait être question d'en différencier les caractéristiques.

Avec l'émergence du concept, des outils de mesure ont peu à peu été mis en œuvre, et la communauté internationale s'est engagée dans la formalisation de cadres conceptuels qui sont maintenant relativement bien stabilisés (voir Annexe 1). Dans ce contexte, se développe une demande pour la compréhension du phénomène et sa mesure. Or cette mesure peut être mise en œuvre à deux niveaux ; un premier niveau est celui que permettent les enquêtes statistiques, portant sur des populations de plus ou moins grande amplitude (dans l'espace et dans le temps). Mais un autre niveau est également souhaité : la place que cette économie occupe dans l'économie nationale, niveau que seule la comptabilité nationale est en mesure de fournir. Sachant qu'une telle demande ne peut en aucun cas être satisfaite si cette mesure n'est pas menée de manière intégrée dans le processus plus général d'élaboration des comptes.

Par rapport à cet objectif de mesure de 2<sup>o</sup> niveau, plusieurs étapes peuvent être distinguées :

- incorporer les données statistiques sur l'économie informelle dans l'élaboration des comptes ;
- élaborer une mesure différenciée de cette économie informelle selon ses deux dimensions : secteur et emplois ;
- proposer de cette mesure une approche spécifique et détaillée dans le cadre d'un compte satellite de l'économie informelle.

Cet objectif de mesure est un véritable défi pour les comptes nationaux, car l'économie informelle est particulièrement rétive à se laisser mesurer, et ceci pour plusieurs raisons :

1/ Le concept d'économie informelle ne s'inscrit pas comme tel dans les cadres que propose le SCN ; cette économie y est nécessairement présente, mais sans que les cadres proposés permettent de l'isoler.

2/ Les enquêtes statistiques sur l'informel sont difficiles à positionner par rapport au reste des enquêtes économiques.

3/ Dans le cadre des arbitrages à rendre pour mesurer la part non enregistrée de l'économie, ce qui relève de l'économie informelle n'est pas facile à isoler.

C'est autour de ces différents défis que s'organise le plan de ce dossier :

1. Mise en œuvre conceptuelle et méthodologique de l'informalité dans les comptes nationaux : Inscrire l'économie informelle telle que définie par l'OIT dans le cadre des concepts et définitions du SCN
2. Les données statistiques disponibles : Analyser l'offre statistique concernant l'économie informelle et déterminer les requêtes à prendre en compte pour en permettre l'utilisation dans l'élaboration des comptes nationaux
3. Propositions méthodologiques pour conduire la mesure de l'économie informelle au sein du cadre central des comptes nationaux:
  - a) Organiser l'univers des unités de production : Mettre en place dans la réalité locale de chaque pays les différentes composantes de l'appareil productif (unités de production et force de travail) et y localiser ce qui relève de la seule économie informelle.
  - b) La matrice des emplois et son rôle stratégique : La matrice des emplois, comme instrument de la partition économique, et point de départ des comptes de branches
  - c) De la matrice des emplois aux agrégats de la CN : Propositions pour un processus intégré d'élaboration des comptes nationaux permettant une mesure différenciée de l'économie informelle.

4. Ce que pourrait être un compte satellite de l'économie informelle.

# 1. MISE EN ŒUVRE DE L'INFORMALITE DANS LES COMPTES NATIONAUX

Depuis ses premiers pas à la fin de la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle, selon des conventions qui différaient d'un pays à l'autre, la comptabilité nationale a très rapidement été structurée dans le cadre de normes convenues à l'échelle internationale. Et c'est en 1993 qu'une convergence totale a finalement été acceptée à l'échelle mondiale, grâce à une démarche conjointe des organismes internationaux et des pays les plus développés. Ce corps de doctrines est rassemblé dans ce qu'on appelle le SCN93<sup>1</sup>, dont une révision vient d'être adoptée en 2008.

Le cœur du système s'appelle le cadre central ; il est constitué d'un jeu de concepts et définitions parfaitement intégrés, qui propose une représentation de l'ensemble de l'économie socialement organisée, dans le cadre de périodes annuelles. Ce cadre est contraignant, et si des adaptations locales sont considérées comme souhaitables, elles ne peuvent en aucun cas détruire la cohérence voulue par le système.

Mais la mise en place de cette approche très rigoureuse et synthétique a pour conséquence de se limiter aux seuls éléments jugés indispensables pour en assurer la cohésion, tant pour en limiter la taille que pour ne pas imposer trop de contraintes aux pays à qui revient la charge de son élaboration. Il n'est donc pas surprenant que le cadre central ne prenne pas comme telle en compte l'existence de l'économie informelle.

En revanche, le SCN ne limite pas sa vision au seul cadre central. Bien au contraire, celui-ci est proposé comme référence pour toutes les mesures de nature macroéconomiques, tels les comptes trimestriels ou les comptes régionaux ; et les concepts et définitions qu'il utilise sont partagés par la balance des paiements ou les statistiques publiques ou financières. De plus, il est conçu pour que les agrégats dont il propose la mesure soient associés aux évaluations les plus diverses : comptes détaillés de domaines particuliers, comptes satellites permettant l'analyse de fonctions spécifiques, approches différenciées de phénomènes complexes,... Et c'est d'ailleurs dans cet esprit que la récente révision propose un chapitre spécifiquement dédié à l'économie informelle (Chapter 25 : Informal aspects of the economy)<sup>2</sup>.

Mais l'approche conceptuelle ne suffit pas pour envisager la mesure intégrée de l'économie informelle dans le cadre central des comptes nationaux. Il faut également prendre en compte la manière dont cette mesure peut être réalisée. Et pour cela, il n'est pas inutile de rappeler la manière dont sont amenés à travailler les comptables nationaux. Car cette mesure ne pourrait se satisfaire d'une simple application de données statistiques dans les cases des différents tableaux prévus par le système. Chacune d'entre elles est en effet dépendante de toutes les autres, et seule une approche totalement intégrée est envisageable. La tâche du comptable national requiert un métier spécifique, dont il est bon de rappeler les principales caractéristiques.

## 1.1 LE CADRE CENTRAL ET SA DERNIERE REVISION

Le cadre central s'intéresse aussi bien à la création de valeur que permet la production nationale et à son appropriation par les agents économiques qu'aux patrimoines et à leur évolution au cours de la période annuelle sur laquelle porte son analyse. La valeur retenue pour la mesure de ces flux et de ces stocks est celle que leur donne le marché, soit par le montant même des flux quand ils sont monétaires, leur valeur marchande potentielle pour ce qui concerne les stocks, ou encore une évaluation marchande indirecte quand il s'agit de phénomènes non marchands.

Le champ de la production s'étend à toute création de valeur utilisant des facteurs socialement organisés : le travail quand il est fourni par la population active occupée (selon la définition qu'en donne l'OIT), et/ou les actifs produits (d'où la production par les ménages d'un service imputé de logement pour l'occupation des habitations dont ils sont propriétaires).

L'analyse proposée est mise en œuvre grâce à une succession d'agrégats liés entre eux par des équations comptables, de telle sorte que l'ensemble de l'économie est synthétisée par un jeu de sous-comptes totalement équilibrés entre eux.

---

<sup>1</sup> « System of National Accounts 1993 »

<sup>2</sup> « System of National Accounts 2008 »

A l'origine, le schéma comptable se limitait à une vision consolidée de l'économie nationale, dont la contrepartie était le « reste du monde ». Mais on a rapidement voulu différencier les agents intervenant au sein de l'économie nationale, de telle sorte que la dépense des uns soit une recette des autres. Et parallèlement, il est apparu important d'inclure dans le schéma l'analyse détaillée de l'appareil de production que permet la matrice de Leontiev, laquelle prend le nom de Tableau des ressources et des emplois (TRE) dans le cadre central.

Le schéma ci-joint donne la vision synthétique des différents éléments qui composent ce cadre central. Mais ce squelette a besoin d'être habillé. C'est ce qui est rendu possible au moyen d'un certain nombre de nomenclatures, chacune d'entre elles constituant une « partition <sup>3</sup>» de l'ensemble que constitue l'économie nationale, partition parce qu'il s'agit chaque fois de proposer le détail d'une des caractéristiques de cette économie nationale. Ces nomenclatures sont les suivantes :

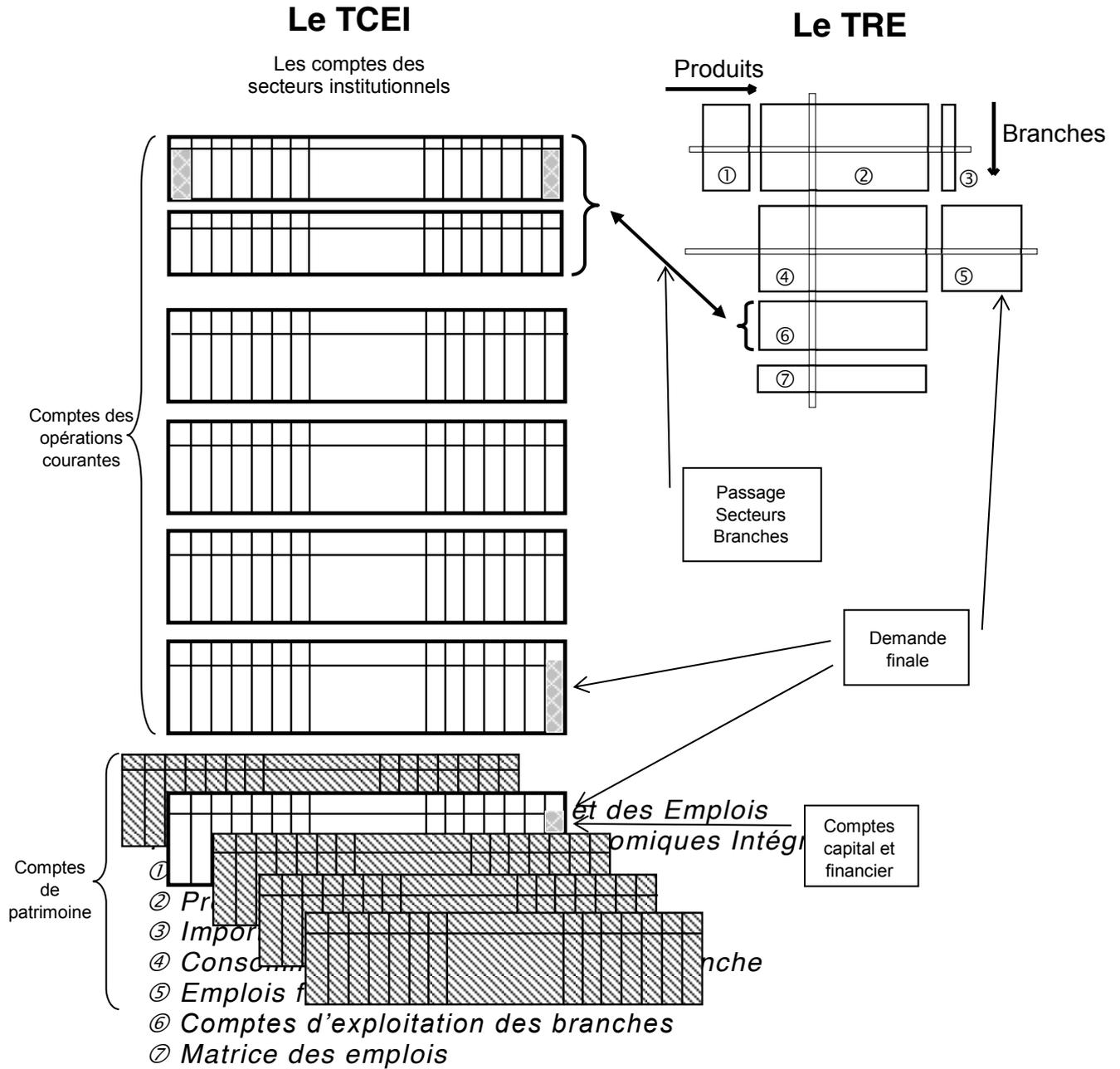
- Les opérations (pour les flux)
- Les actifs, financiers ou non (pour les stocks du patrimoine)
- Les secteurs institutionnels (pour les unités institutionnelles, dont les sociétés et les ménages)
- Les branches d'activité (pour les établissements, marchands ou non marchands)
- Les produits (pour les biens et services)
- Les emplois (pour les personnes fournissant un travail)

Selon cette approche, tout « objet » économique (ou donnée statistique) doit, selon sa nature, relever de l'une ou l'autre de ces nomenclatures, et trouver sa place dans l'une, et une seule des positions élémentaires de la nomenclature dont il relève.

---

<sup>3</sup> La partition est un concept mathématique de la théorie des ensembles. Procéder à la partition d'un ensemble consiste à le partager entre divers sous-ensembles, de telle sorte que tout élément (objet) de l'ensemble initial n'appartienne qu'à un, et à un seul, des sous-ensembles de la partition.

# VUE D'ENSEMBLE DU CADRE CENTRAL



## 1.2 LOCALISER L'ECONOMIE INFORMELLE AU SEIN DU CADRE CENTRAL

Selon les définitions retenues par les Conférences internationales des Statisticiens du Travail (CIST), tant le secteur informel que l'emploi informel sont nécessairement inclus pour leur totalité dans le champ de la Comptabilité Nationale. Il s'agit là d'une volonté explicitement formulée dans les résolutions adoptées. En revanche, la manière de mettre en œuvre les définitions proposées peut conduire à des contours quelque peu différents d'un pays à l'autre. On constate cependant que les différences ainsi introduites ne modifient pas la manière de les localiser dans les espaces décrits par le cadre central. La difficulté se manifeste en revanche lorsqu'il s'agit de tracer une frontière au sein de ces espaces pour isoler la partie informelle qu'ils contiennent. Mais ce point n'est pas l'objet du présent paragraphe (sinon celui du chapitre 3).

### 1.2.1 Le secteur informel

Le secteur informel regroupe des unités de production non constituées en sociétés, et donc appartenant au secteur institutionnel des ménages ; et pour lesquelles on ne dispose pas d'une comptabilité complète (car il s'agirait alors de quasi-sociétés). De plus, ces unités doivent avoir une production marchande. Cependant, toutes les unités de production appartenant aux ménages ne sont pas nécessairement informelles, sans qu'on dispose d'un critère unique pour marquer la frontière ; selon les recommandations des statisticiens du travail, il peut s'agir soit du non enregistrement administratif, soit d'un critère de taille (en nombre de personnes employées). Selon le premier critère, sont exclus tous les établissements ayant un caractère formel ; selon le deuxième, on privilégie un critère de visibilité statistique pour marquer la frontière. Et on notera que dans les deux cas, le secteur informel s'étend en tout ou partie aux activités illégales et aux établissements dont l'existence est souterraine (ceux qui se refusent à tout repérage).

Du point de vue du comptable national, ce sont donc des établissements que regroupe le secteur informel, et plus précisément des établissements marchands appartenant aux ménages<sup>4</sup>. À ce titre, le secteur informel relève des comptes de branches par activité économique tels que le propose le cadre central, comptes dont le solde s'appelle « revenu mixte » quand les établissements appartiennent aux ménages ; et à ces établissements peuvent être associés les facteurs de production mis en œuvre (main d'œuvre, capital fixe et son accroissement : la Formation Brute de Capital Fixe – FBCF).

Il existe cependant un élément de complexité dans cette localisation, même s'il peut être considéré comme marginal. Le SCN comptabilise de manière séparée les établissements non marchands des ménages, c'est-à-dire ceux dont la production principale est non marchande (pour compte propre), sachant que ceux-ci peuvent vendre de manière secondaire une partie de leur production. Or l'OIT diverge sur ce point, et retient dans le secteur informel de tels établissements, dès lors qu'ils vendent une partie de leur production. Une correspondance entre ces deux points de vue est donc à prévoir.

#### **Secteur informel et secteur institutionnel des ménages**

En référence à certains passages du SCN93, des auteurs ont pensé que le secteur informel pouvait être considéré comme un sous-secteur du secteur institutionnel des ménages. Il n'en est rien, et la révision 2008 tient à le préciser: « *The term "sector" in the expression "informal sector" does not have the same basis as the usual use of the word sector throughout the SNA. In the SNA, sectors are made up of complete institutional units; in the context of the informal sector only the productive activities are concerned* » (25.48). Le secteur informel est donc un sous-ensemble des unités de production (établissements) appartenant au secteur institutionnel des ménages.

Cette mise au point permet d'écartier certaines interprétations erronées qui se présentèrent à la suite de la publication du SCN 93. Pour autant, cela ne dispense pas de s'interroger sur la place que l'économie informelle occupe au sein du secteur institutionnel des ménages. Cela concerne principalement 3 des agrégats présents dans leur comptabilité :

---

<sup>4</sup> "In the SNA, a corporation represents a single enterprise but each such enterprise may consist of a number of establishments. A key difference between an enterprise and an establishment is that a full set of accounts must exist, or could be constructed, for an enterprise but for an establishment a much more restricted set of data is available, typically only information relating to production, number of employees and the capital formation associated with the activity" (SNA 25.49).

- la rémunération versée aux salariés informels,
- le revenu mixte des entrepreneurs (patrons ou compte propre) qui contrôlent les établissements appartenant au secteur informel,
- la consommation finale, pour la part de produits provenant de ces mêmes établissements informels.

On notera que pour cette analyse, un regroupement de ménages ne constitue pas l'approche la plus appropriée. En effet, au sein d'un même ménage, certains membres peuvent travailler dans le secteur formel, d'autres avoir deux emplois, l'un formel l'autre informel, et d'autres enfin gérer une entreprise informelle, comme employeur ou compte propre. Quelle que soit la manière de regrouper des ménages dans un sous ensemble « informel », ce dernier contiendra nécessairement des revenus de l'un ou l'autre domaine, et des revenus de l'informalité seront toujours présents dans l'autre sous-ensemble. De tels regroupements peuvent être intéressants pour certaines analyses, mais il ne saurait être question de l'appeler sous-secteur informel des ménages. Des approches différentes sont concevables dans le cadre d'un compte satellite de l'informel.

### 1.2.2 L'emploi informel

La conférence sur l'emploi informel offre l'analyse suivante pour localiser dans les comptes nationaux où peuvent être présents les emplois informels :

Unités de production	Emplois selon le statut								
	Travailleurs pour compte propre		Employeurs		Aides familiaux	Salariés		Membres de coopératives	
	Informel	Formel	Informel	Formel	Informel	Informel	Formel	Informel	Formel
Entreprises du secteur formel					1	2			
Entreprises du secteur informel	3		4		5	6	7	8	
Ménages pour compte propre	9					10			

Note: Les cases obscures correspondent à des situations non significatives. Celles en gris se réfèrent à l'emploi formel ; celles en blanc à l'emploi informel.

**Emploi informel** : Cases 1 à 6 et 8 à 10.

**Emploi dans le secteur informel** : Cases 3 à 8

**Emploi informel hors du secteur informel** : Cases 1, 2, 9 et 10.

Ceci dit, il est important de souligner que le cadre central comme tel ne propose pas de tableau où faire apparaître les données de l'emploi. Certes, ces données sont présentées dans le SNA (chapitre 19), mais sans tableau associé. Autrement dit, une matrice présentant les emplois par secteur, ou par branche, n'est pas comme telle requise de la part des pays qui élaborent la totalité du cadre central. Dans la suite de ce chapitre (voir section 1.6), une telle matrice est présentée, ainsi que des propositions méthodologiques pour en assurer l'élaboration. On pourra constater que dans ce cas, on serait en mesure d'obtenir indirectement les données relatives à l'emploi informel dans l'économie.

### 1.3 CROISEMENT DES APPROCHES ET AGREGATS ASSOCIES

De l'analyse qui précède, il résulte que le cadre central comme tel ne permet pas d'offrir une mesure directe de l'économie informelle. Cette mesure est bien présente dans les grandeurs proposées, mais de manière non différenciée. Et c'est seulement au prix d'un travail supplémentaire qu'il serait possible de l'en extraire. L'objet des paragraphes qui suivent est justement de proposer des pistes permettant de

mener à bien de tels travaux, dont une partie plus ou moins importante pourrait se situer dans le cadre même du processus d'élaboration du cadre central lui-même.

A ce stade de l'analyse, il convient donc seulement de synthétiser les lieux du cadre central au sein desquels il convient de conduire ce travail supplémentaire.

### a) Au sein des comptes de branche

Les comptes de branche sont exclusivement orientés aux agrégats qui rendent compte du processus de production, au sein des deux sous-comptes suivants :

#### I - Compte de production

Emplois	Ressources
P.2 Consommation intermédiaire	P.1 Production
K.1 Consommation de capital fixe	
<b>B.1 Valeur ajoutée nette</b>	

#### II.1.1 - Compte d'exploitation

Emplois	Ressources
D.1 Rémunération des salariés	B.1 Valeur ajoutée nette
D.29 Autres impôts sur la production	
D.39 Autres subventions sur la production (-)	
<b>B.2/B.3 Excédent net d'exploitation / Revenu mixte</b>	

Le cadre central prévoit une matrice croisée de ces comptes entre branches et secteurs institutionnels, de telle sorte qu'on puisse en disposer pour les seuls établissements appartenant aux ménages (au titre des entreprises individuelles).

Ces comptes sont tenus par activité; on devrait donc pouvoir isoler:

- l'agriculture et l'élevage (ou toute autre activité marchande),
- les productions non marchandes des ménages pour ce qui concerne :
  - \* les services de logement pour compte propre
  - \* les services domestiques ;

... sachant que ces productions non marchandes sont exclues du champ du secteur informel.

Par ailleurs, la production P.12 est isolée (laquelle est la production pour compte propre, c'est-à-dire l'autosubsistance quand il s'agit des comptes de branche des établissements appartenant aux ménages).

En revanche, il n'est pas prévu que le cadre central différencie les salaires (D11) selon qu'ils soient payés à de l'emploi formel ou informel (ou du secteur informel).

### b) Au sein du compte des ménages

Comme il a été commenté au paragraphe précédent, on ne peut envisager un sous-secteur institutionnel des ménages où pourraient être regroupés tous les revenus issus de la seule activité informelle. Car pour de nombreux ménages de tels revenus ne constituent qu'une partie des revenus provenant des activités professionnelles de leurs membres. En revanche, ces revenus de l'informalité ne peuvent être présents que dans une partie seulement des revenus que différencie le cadre central, à savoir :

*B3g Revenu mixte brut*

*(B3n Revenu mixte net)*

*D11 Salaires et traitements bruts*

*D752 Transferts courants entre ménages résidents et non-résidents*

Le revenu mixte comprend bien entendu celui provenant des entreprises individuelles formelles ; et les

salaires rémunèrent aussi bien les emplois formels ou informels (y compris ceux du secteur informel). Quant aux transferts courants entre ménages, ils peuvent provenir pour partie de revenus tirés d'une activité informelle à l'étranger. Mais là encore, le cadre central n'offre pas la possibilité de différencier ce qui provient spécifiquement de l'activité informelle.

### **c) En élaborant une matrice des emplois**

Rien n'est prévu par le cadre central pour ce qui concerne le principe d'une matrice des emplois, a fortiori les variables qu'elle pourrait présenter.

Notons d'abord qu'il existe 3 grandeurs différentes à prendre en compte pour la mesure de la force de travail mise en œuvre dans l'activité économique :

- la population active occupée - PAO : il s'agit du simple comptage des personnes qui déclarent travailler durant la période de référence de l'enquête qui en permet la connaissance; cela correspond également au nombre des emplois principaux.

- le nombre des emplois constatés dans l'économie (à une date donnée, ou durant une période donnée) ; ce montant comptabilise donc les emplois supplémentaires pratiqués par la PAO (emplois secondaires)<sup>5</sup> ;

- la quantité de travail mise en œuvre dans le processus de production, mesurée suivant un étalon commun (en nombre d'heures ou en équivalent "temps plein").

C'est la deuxième de ces grandeurs qui fait l'objet de la matrice proposée ici, dans la mesure où c'est elle qui permet le mieux de coordonner les mesures macroéconomiques associées tant à l'élaboration du cadre central qu'à la localisation en son sein de l'économie informelle. Mais il est évident que les matrices associées aux deux autres grandeurs présentent également des apports intéressants.

La matrice des emplois qu'il convient d'élaborer en première instance doit croiser les variables suivantes :

- d'une part, les branches d'activité retenues dans le cadre central ;
- d'autre part le statut dans leur emploi des personnes concernées, à savoir :
  - \* salariés déclarés
  - \* salariés non déclarés
  - \* employeurs d'entreprises individuelles
  - \* travailleurs pour compte propre
  - \* aides familiaux.

En effet, à ce stade du processus d'élaboration, il ne serait pas encore possible de déterminer la part de ces emplois qui relève du secteur informel.

### **d) Pour conclure**

Au terme de cette analyse du cadre central, on peut dire que toute l'économie informelle s'y trouve, mais qu'elle y reste invisible. Est-il alors possible de la rendre visible ? Sans doute, mais ce n'est pas en modifiant le cadre central, sinon en intervenant sur la manière de l'élaborer. Car certaines procédures d'élaboration rendent impossible une telle visibilité. En revanche, d'autres procédures le permettraient, mais à la condition d'y introduire des éléments d'analyse appropriés. Plus précisément, c'est en différenciant les approches et les évaluations que cette mesure devient possible ; et il faut pour cela :

- ouvrir plus avant les partitions proposées par le cadre central,
- et en introduire de nouvelles qui appartiennent à d'autres espaces que la seule macroéconomie.

## **1.4. LE TRAVAIL DU COMPTABLE NATIONAL**

### **1.4.1 De la mesure statistique à la mesure macroéconomique**

Les enquêtes (ou recensements) statistiques, tout comme la comptabilité nationale, mesurent des phénomènes économiques ou sociaux au niveau collectif. Mais la nature de la mesure obtenue n'est pas la même.

---

<sup>5</sup> On ne peut cependant ignorer que la PAO se réfère à la population résidente, alors que les emplois connus par les enquêtes économiques sont ceux exercés sur le territoire national (l'écart correspond aux emplois transfrontaliers).

Dans le cas de la production statistique, la mesure est obtenue à partir de la collecte de micro-données fournies (et produites) par des agents (ou des événements) élémentaires : entreprises, ménages ou données administratives. Par agrégation simple ou au moyen de sondages appropriés, et grâce aux nomenclatures qu'il s'est donné, le statisticien procède à une lecture synthétique des micro-données qu'il a recueillies. Mais dans cette démarche, aucune distance ne peut être prise par rapport à la micro-donnée obtenue. La mesure proposée reste donc associée à l'événement qui lui a donné naissance. De plus, dans le cas de l'informalité, une difficulté supplémentaire se présente en raison de la difficulté à isoler les agents concernés.

En ce qui concerne la comptabilité nationale, on se trouve dans un contexte méthodologique bien différent. Ce qu'on peut appeler la mesure macroéconomique se caractérise par le fait de mettre le concept en premier, concept qui se veut opératoire pour l'analyse socio-économique. L'objectif est alors d'associer un nombre à des grandeurs définies pour elles-mêmes, en référence aux phénomènes que la théorie économique considère comme significatifs : le chômage, l'inflation, la production,... Pour y parvenir, il convient de puiser dans toutes les informations disponibles, au premier rang desquelles figurent les données statistiques. Mais il faut alors surmonter les contradictions qui peuvent se présenter entre elles, et compléter ce qui manque à l'observation statistique.

#### **1.4.2. La contribution de la CN à la mesure de l'économie informelle**

La réalisation d'enquêtes sur l'économie informelle est un élément essentiel à la connaissance quantitative de ce phénomène. Mais il s'agit d'un domaine où l'accès à l'information est difficile, et ce pour plusieurs raisons :

- difficulté pour reconnaître si les unités sont informelles,
- plus grande difficulté encore pour atteindre celles qui le sont effectivement,
- il s'agit d'un public qui maîtrise mal l'information économique chiffrée les concernant,
- et l'expérience montre en plus une tendance significative à minorer les revenus

effectivement perçus grâce à leur activité (pratique également courante de la part des entreprises formelles !)

Du coup, la contribution de la comptabilité nationale peut être significative, à condition de mettre en œuvre des méthodes qui permettent de détecter ces insuffisances de la statistique. En effet, grâce à l'approche globale et intégrée que permet le cadre central, il est possible de mesurer de manière indirecte les zones d'ombre qui entourent les enquêtes portant sur l'économie informelle, et de parvenir ainsi à une mesure macroéconomique plus satisfaisante du phénomène. Bien entendu, cette mesure sera d'autant plus pertinente que sera bonne l'information fournie par les enquêtes elles-mêmes, conformément à ce qui est dit au paragraphe précédent. Et il va également de soi qu'on dépend de ces enquêtes pour éclairer plus en détail les caractéristiques de l'informalité.

Mais il existe également un autre apport, complémentaire, et qui se révèle particulièrement intéressant : cette mesure de l'économie informelle obtenue par le biais de la comptabilité nationale offre la garantie de la cohérence quand il s'agit de situer le poids de l'économie informelle par rapport à l'ensemble de l'économie nationale ou à ses diverses composantes. Car seule une mesure homogène de ces différents agrégats rend significative une telle comparaison.

#### **1.4.3. La gestion des carences statistiques par le comptable national**

La production des comptes nationaux est certainement un moteur pour promouvoir des avancées en faveur d'une meilleure observation statistique ; car cette production nécessite des informations sur tous les aspects de la vie économique nationale. Mais cette promotion ne produit pas ses effets dans l'immédiat ; il faut du temps pour améliorer un appareil statistique.

Pour autant la production des comptes n'attend pas ; c'est donc avec l'information disponible aujourd'hui qu'il faut mesurer tous les agrégats prévus par le cadre central. Et c'est à l'occasion de la mise en place d'une nouvelle base statistique des comptes nationaux qu'il convient de mettre au point les méthodes les plus appropriées pour mesurer toutes les zones que la statistique a laissées dans l'ombre ou même dans l'obscurité.

Or le cadre central est un système totalement intégré, de telle sorte que toutes les zones mal connues interfèrent entre elles : ainsi, une augmentation du revenu des ménages résultant d'une estimation de la sous-déclaration fiscale se traduit par une épargne plus importante, et la nécessité d'accroître les actifs

que les ménages acquièrent durant la période. C'est pourquoi il convient de bien repérer tous les domaines pour lesquels l'observation statistique est insuffisante, et ne pas se limiter aux seules zones d'ombre dans le domaine de la production : la contrebande, le travail au noir, l'évasion fiscale, la consommation finale, les transferts entre les ménages (en particulier en provenance ou à destination du reste du monde), ou encore le blanchiment des capitaux.

Dans ce contexte, le contrôle de cohérence économique du compte des ménages occupe une place essentielle, à condition cependant que sa partie financière soit également disponible.

#### **1.4.4. Le travail du comptable national<sup>6</sup>**

Dans tous les pays où l'économie informelle tient une place significative, il existe une forte demande pour que le comptable national puisse en faire une évaluation pour le moins globale, et si possible de manière détaillée. Y parvenir se révèle pourtant difficile, sinon impossible. Il convient donc d'en expliciter les raisons à ceux qui souhaitent une telle mesure ; mais aussi proposer aux comptables nationaux des pistes pour y parvenir. Car certaines options méthodologiques sont plus favorables que d'autres pour obtenir la mesure recherchée.

On peut en effet conclure de tout ce qui précède qu'une mesure spécifique de l'économie informelle dans le cadre de la comptabilité nationale est envisageable, mais pas de manière immédiate et garantie. Et que pour y parvenir, le comptable national doit mettre en œuvre des méthodes qui ne sont pas nécessairement disponibles localement.

Comme expliqué à la section 2., la mesure que réalise le comptable national est de nature différente de celle que propose la production statistique. Cette mesure, dite « macroéconomique », cherche à quantifier des concepts opératoires pour l'analyse socio-économique. Et au-delà des événements auxquels le statisticien peut accéder, elle vise à l'exhaustivité des phénomènes, dans le cadre d'un schéma comptable qui met en relation l'ensemble des concepts retenus.

Mais la mise en place de l'outil, puis la réalisation des évaluations correspondantes, représente une tâche lourde et complexe, qui mobilise des moyens importants durant plusieurs années, afin de mener à bien les chantiers suivants :

- Mettre en place localement le schéma théorique, tel que défini par le SCN.
- Décider de l'amplitude des travaux à réaliser : tout ou partie du cadre central d'une part, niveau de détail des travaux à réaliser d'autre part.
- Établir les nomenclatures concrétisant les décisions précédentes.
- Définir les méthodes d'élaboration à mettre en œuvre (et mettre au point les outils informatiques associés).
- Rechercher et traiter toutes les données statistiques jugées nécessaires pour conduire les travaux.
- Élaborer les comptes d'une première année de référence (appelée base statistique – *benchmark*), puis une série de comptes annuels et trimestriels rendant compte de la situation présente et de l'évolution passée.
- Et comme une telle série a tendance à se détériorer au cours du temps, il convient d'en renouveler son élaboration au bout d'une dizaine d'années.

Il n'est pas question de présenter ici dans le détail l'ensemble des travaux à réaliser, mais de mettre en valeur les éléments jouant un rôle significatif pour une éventuelle mesure de l'économie informelle, satellite d'un tel cadre central.

#### **1.4.5 Mise en œuvre locale du SCN**

Les concepts et définitions proposés par le SCN restent très généraux. Une adaptation locale est donc nécessaire, tant d'un point de vue institutionnel, économique, social et statistique (ce dernier point fait l'objet d'une section spécifique : 4.3). Parmi les décisions à prendre il convient de mentionner les deux domaines suivants, qui interviennent dans la prise en compte de l'économie informelle.

##### **a) L'adaptation locale des nomenclatures proposées par le SCN**

---

<sup>6</sup> Pour une présentation plus détaillée de ce travail, on peut se reporter au document "Las cuentas nacionales: lineamientos conceptuales, metodológicos y prácticos" – CEPAL – julio de 2007

La liste de ces nomenclatures est présentée à la section 1.1. Les points à prendre en considération sont les suivants :

- Secteurs institutionnels : la frontière entre sociétés (financières ou non) et ménages, en tenant compte des possibilités offertes par la statistique disponible (on est parfois amené à incorporer au secteur des ménages les petites sociétés pour lesquelles aucune information n'est disponible).
- Les branches d'activité : leur nombre conditionne le détail des travaux à réaliser pour l'établissement des comptes de production et d'exploitation. Et il convient d'isoler des activités importantes localement (ou significatives du point de vue du secteur informel), même si la CITI (Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique des Nations unies) ne les mentionnent pas explicitement.
- Les produits : mêmes commentaires que pour les branches.
- Les opérations

Deux décompositions sont recommandées :

- Pour les salaires bruts : salaires bruts des salariés déclarés et salaires bruts des salariés non déclarés.
  - Pour les dividendes : dividendes déclarés et dividendes attribués par arbitrage (ce qui permet de gérer l'estimation à faire de l'évasion fiscale).
- Les emplois : en lien avec ce qui est proposé pour les salaires bruts, il convient de décomposer l'emploi salarié en salariés déclarés et salariés non déclarés.

### **b) Ce que le pays décide d'élaborer du cadre central**

Les tableaux prévus par le cadre central sont nombreux, et leur détail dépend des nomenclatures retenues localement. Leur élaboration nécessite des sources statistiques appropriées, mais aussi des moyens techniques suffisants (financiers et en expertise). C'est pourquoi il est fréquent que les pays limitent l'étendue des tableaux à produire, que ce soit pour les comptes de l'année de base et parfois plus encore pour les comptes en années courantes.

Renoncer aux comptes de patrimoine n'a pas grande importance pour ce qui concerne la connaissance de l'économie informelle ; mais l'absence des comptes de transactions financières est déjà plus préoccupante, car cela rend impossible la mise en cohérence du compte des Ménages (par le contrôle de la contrepartie financière du solde des opérations courantes : épargne et capacité de financement). Certains pays renoncent également à l'élaboration des comptes non financiers des secteurs institutionnels (et donc celui des Ménages), limitant leurs travaux à l'élaboration d'un Tableau des Ressources et Emplois (TRE) et des comptes consolidés de la nation.

### **c) L'élaboration des comptes en années courantes**

De nombreux pays n'élaborent le TRE que pour la seule année de base, alors qu'il s'agit d'un élément essentiel pour suivre l'évolution de l'économie informelle au sein de l'économie nationale. De même l'absence d'information directe sur l'évolution en valeur de l'économie formelle rend plus difficile une différenciation de l'évolution de l'informalité.

#### **1.4.6 Des données statistiques à la mesure macroéconomique**

Pour élaborer les comptes de la Nation, le comptable national puise dans toutes les données que fournit l'appareil statistique du pays. Mais ces données sont incomplètes (voir ce qui est dit plus haut du non observé statistique), elles dépendent des micro-données que l'enquêté accepte de livrer au statisticien (chaque enquête est victime de biais sociologiquement analysables). Il est classique que la collecte effective ne couvre pas la totalité du champ visé, et toute enquête par sondage comporte un élément d'incertitude quant aux valeurs reconstituées. Enfin, il existe souvent une différence entre l'objet enquêté et le concept tel que défini par le SCN. Tout ceci explique la différence de nature mentionnée à la section 2.1 ; et cette différence se traduit par une multitude d'insuffisances et de contradictions entre les données fournies par la statistique, lesquelles apparaissent quand le comptable national associe ces données aux agrégats qu'il lui revient de mesurer. Surmonter ces contradictions et proposer des évaluations là où manque l'information supposent la maîtrise d'un métier spécifique, lequel peut se résumer en un mot clé : arbitrage.

Ce terme occupe une place centrale dans le vocabulaire du comptable national. Arbitrer, cela signifie en

effet s'arroger le droit de remettre en cause des données statistiques a priori irréprochables, en se fondant sur un raisonnement dont les fondements logiques ne sont pas de même nature, et sans qu'un calcul d'erreur puisse lui être associé. Contre des critiques qui ne manquent pas de se manifester, il n'est donc pas inutile de mettre en valeur tout le métier que nécessite une telle décision.

La nécessité de l'arbitrage résulte de la discontinuité déjà mentionnée entre mesure statistique et mesure macroéconomique. L'arbitrage doit donc intervenir dès qu'un écart apparaît entre l'information statistique et le concept pour lequel cette mesure est proposée; c'est ainsi que l'hypothèse de fraude fait douter de la mesure de la production obtenue à partir des déclarations fiscales. Mais on en trouve également la nécessité quand deux informations au moins prétendent représenter de manière contradictoire le même phénomène économique, puisque la comptabilité nationale prévoit l'unicité de la représentation. Et elle se révèle enfin nécessaire pour réduire des différences irréductibles entre les sources statistiques.

Pour résoudre de telles contradictions, on ne peut se satisfaire de procédures mathématiques telles que moyenne, répartition proportionnelle, ou autres formules jugées plus appropriées. Car tout écart important entre données statistiques est la manifestation d'une information supplémentaire qui reste à découvrir. Autrement dit, l'arbitrage ne peut en aucun cas se ramener à une décision de nature algorithmique ; et c'est seulement après avoir interprété l'écart constaté qu'il sera possible de proposer les traitements appropriés pour le réduire.

Parvenir à un tel résultat nécessite un métier dont l'acquisition ne peut être que progressive, et dont les bases techniques sont à la fois de nature statistique et économique. En un premier temps, le travail de statisticien consiste à garantir la comparabilité des sources, de telle sorte que si l'écart subsiste, son interprétation soit nécessairement de nature économique. Et c'est également comme économiste qu'il lui revient de valider la qualité de l'arbitrage rendu.

Finalement, c'est au cœur même des arbitrages à réaliser que le comptable national peut apporter un éclairage supplémentaire à l'information qu'il a rassemblée, de telle sorte que les résultats obtenus donnent de l'économie nationale une représentation plus complète et plus fiable que la somme des données élémentaires. C'est en cela que réside la complexité de son travail.

#### **1.4.7 Requête au comptable national pour mesurer l'économie informelle**

Dans un pays où l'économie informelle est importante, le comptable national ne peut conduire son travail sans en tenir compte, surtout si une enquête spécifique s'y intéresse. Mais cela intervient dans la manière même d'élaborer le cadre central, non pour une mesure spécifique de l'informel à l'intérieur de celui-ci, puisque l'informel n'y a pas sa place comme telle. Il convient donc que l'institution en charge de l'élaboration des comptes en reçoive la demande, et qu'un accord soit passé pour qu'une mesure spécifique de l'économie informelle soit mise en œuvre. De plus, cette demande doit intervenir suffisamment tôt dans le cadre d'un changement de base statistique des comptes nationaux afin que les nomenclatures et méthodes en permettent la réalisation.

Mais cela veut dire également que le comptable national doit s'interroger sur la manière de mener à bien cette mesure, et faire les choix méthodologiques appropriés pour y parvenir. C'est pourquoi les deux paragraphes qui suivent sont plus spécialement destinés aux comptables nationaux, afin qu'ils s'informent sur les méthodes susceptibles de les aider à répondre à une telle demande. Ce qui est proposé ici s'inscrit dans une procédure d'élaboration intégrée et itérative ; mais certains des outils proposés peuvent tout à fait prendre leur place dans une procédure moins complexe. C'est le cas en particulier pour la matrice des emplois, qui fait l'objet d'une présentation plus détaillée, et pour l'élaboration des comptes de branche par mode de production.

## **2.**

### **3. COMMENT DONNER TOUTE SA PLACE A L'ECONOMIE INFORMELLE DANS L'ELABORATION DES COMPTES NATIONAUX**

#### **Préambule**

Trois étapes sont maintenant proposées pour expliquer comment le comptable national pourrait mener à bien la prise en compte des données statistiques relatives à l'économie informelle, en intégrer la mesure dans les agrégats du cadre central, et si possible en proposer une mesure spécifique à l'intérieur de ce cadre central.

La première étape consiste à faire l'inventaire de toutes les unités de production intervenant dans l'économie nationale, qu'elles soient directement connues ou sociologiquement déterminées ; et parmi elles localiser les unités informelles et les positionner par rapport à l'ensemble des unités repérées. Il importe alors, par rapport à cette partition des unités productives, y associer les sources statistiques les concernant.

La deuxième étape consiste à élaborer la matrice des emplois, grâce à laquelle il est possible d'aborder l'univers de la production à travers ce facteur de production, et d'associer les emplois impliqués dans chacun des groupes d'unités de production déterminés dans le cadre de la première étape. A cette étape, une première évaluation de l'emploi informel peut déjà être obtenue.

Et c'est dans le cadre de la troisième étape que s'engage l'élaboration proprement dite des comptes, au cours de laquelle sont réalisés les arbitrages entre toutes les sources disponibles et menée à bien l'évaluation des comptes et agrégats prévus par le cadre central.

Selon les situations locales, une mesure spécifique du secteur informel peut être réalisée dans le cadre même de cette troisième étape ; sinon, c'est seulement par la suite qu'une telle mesure peut être envisagée, une fois arbitrés les comptes du cadre central.

#### **3.1 ORGANISER L'UNIVERS DES UNITES DE PRODUCTION**

##### **3.1.1 Quelques rappels conceptuels**

Par convention, la production est nécessairement le fait d'établissements, les quels sont toujours associés à une unité institutionnelle. Les unités institutionnelles constituées juridiquement sont regroupées selon 3 sous-ensembles : les sociétés, les administrations publiques et les Institution sans but lucratif (USBL). On peut considérer l'ensemble des ces unités, et de leurs secteurs d'appartenance comme faisant partie de l'économie formelle, et donc les établissements qui en dépendent. Le SCN y ajoute ce qu'il appelle les « quasi-sociétés », à savoir des établissements non constitués juridiquement, mais dont la taille et le comportement conduisent à les assimiler économiquement à des sociétés.

Les autres établissements sont nécessairement rattachés au secteur institutionnel des ménages, et plus précisément via le ménage dont est membre son propriétaire et/ou dirigeant (patron ou compte propre, selon les terminologies utilisées par l'OIT ; la comptabilité nationale préfère utiliser le seul terme « entrepreneur individuel »).

Par ailleurs, tout établissement doit être rattaché à une branche d'activité, en raison de l'activité principale exercée (on pourrait rappeler les critères à mettre en œuvre pour déterminer ce rattachement).

Et c'est seulement au sein de ces établissements rattachés à des ménages que se trouvent ceux d'entre eux constitutifs du secteur informel.

##### **3.1.2 Les unités informelles de production**

Il ne suffit pas de savoir que les établissements informels sont parmi ceux que contrôlent les ménages. D'autres établissements y sont également présents :

- Des établissements formels : certaines personnes dirigent un établissement, ou exercent une activité non salariée, tout en respectant toutes les exigences administratives et comptables de leur situation sans pour autant l'avoir inscrite dans une structure juridique.

- L'activité non marchande pour compte propre des ménages (production de services domestiques, de service de logement, et de biens pour usage propre).

- L'exercice d'activités illégales : il convient d'en délimiter la frontière ; cela pourrait se limiter aux activités pénalement prohibées. En revanche, l'exercice non déclaré d'activités protégées devrait appartenir à l'espace de l'économie informelle.

Deux situations nécessitent enfin la mise en place d'une frontière :

- L'une est statistique : différencier informel assumé et informel souterrain. Certains établissements de nature informelle refusent, en fonction du contexte local, à en informer l'enquêteur statisticien ; ils échappent ainsi à toute statistique, à la différence de ceux qui ne craignent pas d'assumer leur situation face à l'enquêteur.<sup>7</sup>

- L'autre concerne le niveau de sous-déclaration à l'enquêteur ; celle-ci n'est pas surprenante et concerne d'ailleurs aussi l'économie formelle ; mais où classer un établissement formel qui sert en fait de paravent à une importante activité gérée de manière informelle ?

### 3.1.3 Organiser la partition statistique de l'univers productif

Il s'agit en quelque sorte de procéder à une cartographie statistique de l'univers productif. C'est seulement sur la base de cette partition d'un autre type, qu'il importe de croiser avec les précédentes (activité, secteur institutionnel, formalité) qu'il devient possible d'établir des comptes de production différenciés, en tenant compte des informations disponibles et des caractéristiques qui leur sont propres.

1/ Dans l'espace des unités institutionnelles juridiquement constituées (unités formelles), on dispose d'abord de listes, éventuellement de répertoires. Des enquêtes économiques annuelles sont généralement réalisées, pour partie exhaustives, par sondage pour les plus petites ; mais sans que l'univers connu soit forcément enquêté dans sa totalité. Mais il est également possible que les mêmes enquêtes s'intéressent à des entreprises dépendantes de ménages ; et dans le cas d'un recensement économique, une telle situation est même assez fréquente, sans qu'il soit toujours possible de savoir la partie informelle qui aura été recensée.

2/ Quand on accède aux sources fiscales, il est possible d'obtenir une meilleure couverture de ces unités juridiquement constituées ; mais aussi certaines des entreprises formelles appartenant aux ménages. Mais il est rare de pouvoir disposer d'une liste exhaustive de ces unités formelles.

3/ Quand une enquête de type 1-2-3 est menée sur l'économie informelle, celle-ci accède à des entreprises appartenant aux ménages, mais sans non plus s'intéresser aux entreprises formelles gérées par ceux-ci (sauf si l'enquête le prévoit explicitement).

On se trouve finalement dans la situation représentée par le graphique qui suit.

Unités formelles : des données directes pour certaines, des données reconstituées pour d'autres (en lien aux listes disponibles), et enfin une absence de données pour un nombre inconnu d'unités (comprenant des entreprises individuelles)

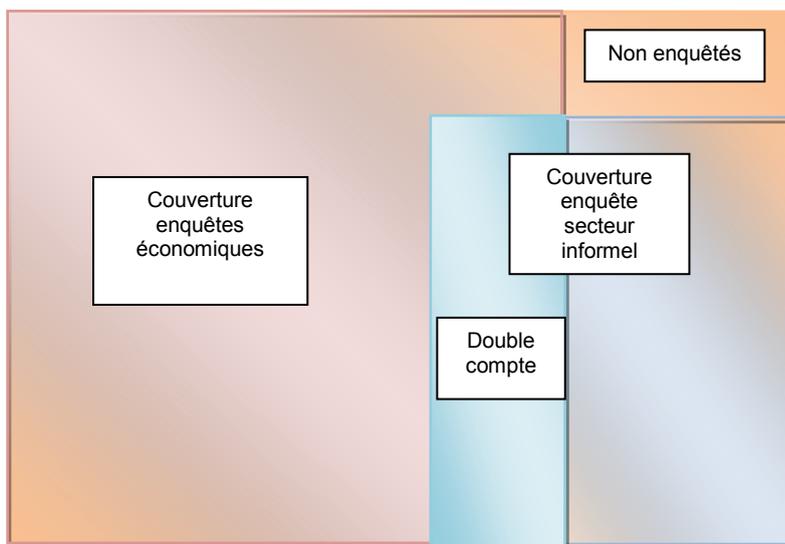
Unités informelles : des données pour les unités assumées répondant à l'enquête, des doubles comptes éventuels dans le cas d'un recensement économique, absence des unités souterraines.

Économie illégale : absence de données directes.

---

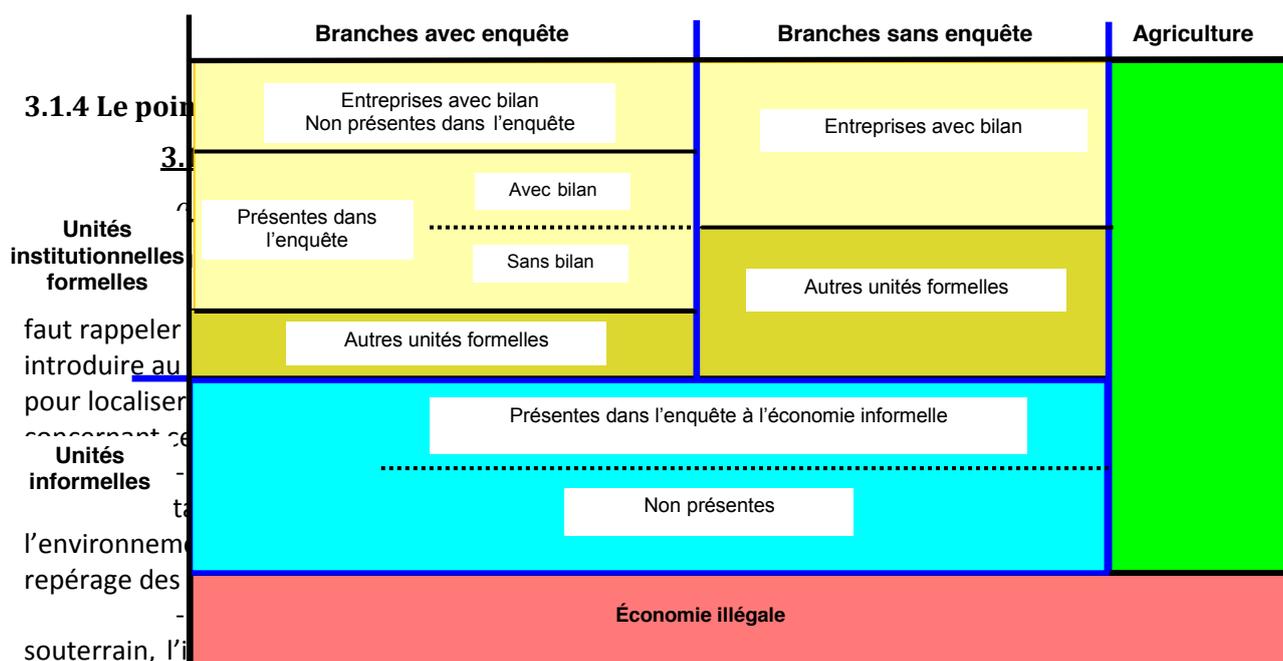
<sup>7</sup> Ce point nécessite une réflexion spécifique, en se situant par rapport au § 5.3 de la conférence OIT 1993 : « Les activités exercées par les unités de production du secteur informel ne sont pas nécessairement réalisées avec l'intention délibérée de se soustraire au paiement des impôts ou des cotisations de sécurité sociale, ou d'enfreindre la législation du travail, d'autres législations, ou d'autres dispositions administratives. Par conséquent, le concept des activités du secteur informel devrait être différencié de celui des activités de l'économie dissimulée ou souterraine. »

Exclure ce sous-ensemble souterrain du secteur informel ne dispense pas de le mesurer et si possible de le faire apparaître comme tel ; mais alors, sous quelle appellation ?



Dans le cadre de cette démarche, il convient de traiter à part l'agriculture, l'élevage, la sylviculture et la pêche. Certes, les mêmes règles peuvent s'appliquer ; mais on dispose également d'une autre approche pour en mesurer la production, à partir des quantités produites, dans le cadre d'activités qui ne dépendent pas de la productivité de la main d'œuvre et qui dépendent de facteurs naturels non maîtrisables.

À titre d'exemple, on propose ci-dessous la cartographie statistique établie dans un pays latino-américain. En complément à la partition proposée ici, il conviendrait d'ailleurs de mentionner pour chaque sous ensemble les emplois qui leur correspondent, en prenant pour total celui retenu à partir des données démographiques (voir au paragraphe suivant la manière d'évaluer ce total, lequel correspond à celui de la matrice démographique).



rendant difficile le « classement » des établissements repérés par le statisticien (ainsi que la plus ou moins grande disponibilité à répondre aux questions de l'enquêteur).

A ce propos, le concept de « informel assumé » semble très important pour apprécier la qualité statistique de l'information collectée. Par informel assumé, il faut entendre le fait pour un entrepreneur individuel de reconnaître son informalité sans crainte de subir un contrôle administratif pénalisant.

### b) Les différents outils statistiques disponibles

Dans tous les cas présentés ici, il va de soi qu'échappent à ces outils les établissements qui veulent demeurer « souterrains », et que les réponses proviennent essentiellement de « l'informel assumé ».

- Le recensement économique : ponctuel dans le temps, un tel recensement est en mesure de repérer un bon nombre d'établissements informels, mais sans garantie de couverture exhaustive (vont manquer les établissements sans local, ou confondus avec le logement du ménage, ou encore perdus dans des zones rurales où ne se rendent pas les agents recenseurs). Est également ignorée la production marchande secondaire des ménages produisant pour leur propre compte.

- Un recensement spécifiquement dédié aux établissements informels : on retrouve les mêmes limites que pour l'outil précédent, aggravé du fait que le filtre à introduire pour détecter les établissements informels peut ne pas être très performant.

- Les enquêtes économiques annuelles : en général, celles-ci ne s'adressent pas aux établissements informels ; mais, de plus, elles ignorent bien souvent les établissements formels de très petite taille, ce qui présente le risque de les repousser dans un sous-ensemble d'unités non observées où la distinction avec les unités informelles se révèle impossible.

- Les enquêtes auprès des ménages : certaines d'entre elles ne sont pas conçues pour informer sur le secteur informel, mais peuvent apporter des informations sur la nature des revenus qui en proviennent, ou sur la production secondaire marchande des ménages produisant pour leur propre compte. En revanche, d'autres enquêtes sont essentielles pour connaître le secteur informel, car programmées pour répondre à cet objectif. Mais il serait alors très important que ces enquêtes puissent fournir le moyen de situer les établissements informels par rapport au reste des micro-établissements, et plus généralement qu'elles apportent un éclairage sur le continuum mentionné ci-dessus.

### c) Quelques caractéristiques communes à ces outils

- Le plus souvent, on se trouve face à un univers « insaisissable ». A la différence de l'économie formelle, un répertoire des unités informelles est difficilement concevable, tant en raison de leur volatilité que par leur refus de se faire enregistrer de quelle que manière que ce soit.

- Les unités souterraines ou illégales échapperont toujours à ces outils statistiques, quels qu'ils soient.

- Et pour ce qui concerne les unités qui acceptent de répondre, il est probable que les réponses obtenues souffrent d'une sous-déclaration importante, sans que des études poussées soient encore disponibles pour en estimer le montant.

- Si plusieurs de ces outils sont simultanément mis en œuvre, on constate une très grande difficulté (et souvent même l'impossibilité) pour les rendre compatibles entre eux.

- Il existe bien souvent des insuffisances dans la couverture géographique et/ou démographique (ménages collectifs).

- Et parfois aussi des insuffisances dans la couverture des activités.

- Enfin, dans la plupart des pays une évaluation de l'évolution temporelle du secteur informel est inexistante (ce qui supposerait homogénéité des réponses dans le temps et isolement de l'effet 'variation de l'univers').

### d) Quelques suggestions méthodologiques

Cet inventaire fait apparaître un certain nombre de lacunes dans l'observation du secteur informel pour les besoins de l'analyse économique et de l'élaboration des comptes nationaux. Et même si de réels progrès ont été enregistrés ces dernières années, il convient de maintenir la pression pour surmonter d'autres obstacles. Dans le contexte actuel, on pourrait mentionner les points suivants :

- Élaborer dans chaque pays une topographie rigoureuse des unités concernées, qui permette la mise en place de frontières statistiquement opérationnelles, pour mener à bien les travaux de la mesure macroéconomique.

- Analyser les motifs de non réponse (inaccessibilité, ou refus de réponse), les comportements de sous déclaration, et une estimation de leur montant.

- Promouvoir des méthodes pour mesurer l'évolution temporelle de la production informelle et des facteurs qui lui sont associés (telles la productivité du travail ou la rémunération par tête).

- Proposer des hypothèses satisfaisantes de comportement en fonction des cycles économiques de l'économie formelle, pour éviter de faire évoluer l'économie informelle de manière identique à l'économie formelle (pratique encore actuellement la plus courante de la part des comptables nationaux, à défaut d'information leur permettant une évaluation spécifique).

#### **3.1.4.2 L'emploi informel**

C'est normalement par le biais de l'enquête « emplois » qu'il est possible de connaître la totalité des personnes disposant d'un emploi. Quand cette enquête existe, il convient qu'elle permette la distinction entre emplois formels et informels, et quand il s'agit d'emplois salariés de savoir s'ils donnent lieu à versement des charges sociales prévues par le droit local (critère à retenir en comptabilité nationale pour déterminer les salariés déclarés).

Si on peut espérer de l'enquête emploi une bonne évaluation de l'emploi informel, il est en revanche plus difficile d'en obtenir les informations nécessaires à sa répartition selon les différentes unités de production où il s'exerce (voir à ce sujet le diagramme 3 proposé au chapitre 2).

Le comptable national doit en particulier pouvoir évaluer, par branche d'activité :

- l'emploi par les unités formelles de salariés non déclarés,  
- La répartition entre secteurs informel et formel des patrons, des travailleurs pour compte propre et des aides familiaux.

- le nombre des salariés du secteur informel (à considérer, sauf exception, comme non déclarés).

Il est également peu probable que se déclarent comme ayant un emploi les personnes qui travaillent dans des établissements souterrains ou illégaux.

Par ailleurs, il y a peu à attendre des statistiques en provenance des entreprises ou établissements formels : il est fort peu probable que ceux-ci déclarent employer du personnel non embauché selon le droit du travail. Et se pose de plus la question de savoir comment les rémunérations correspondantes sont prises en compte dans leur comptabilité : consommation intermédiaire, autres rémunérations,... ou par le biais d'une « caisse noire », dans le cadre de pratiques plus larges de sous déclaration fiscale ?

### **3.2 LE ROLE STRATEGIQUE DE LA MATRICE DES EMPLOIS POUR L'ELABORATION DES COMPTES NATIONAUX**

La matrice des emplois peut tenir un rôle stratégique pour l'élaboration des comptes nationaux, et plus précisément pour mesurer la production. Embrasser la totalité de l'espace productif se révèle difficile. Ainsi, un nombre significatif d'unités de production échappe aux recensements économiques ; et aux répertoires d'entreprises leur manquent les unités informelles. Finalement, pour accéder à cet univers, c'est le travail qui est le facteur de production le mieux connu, tel qu'il est déclaré par les ménages dans les enquêtes portant sur les emplois qu'ils occupent.

Élaborer une matrice des emplois peut alors servir de porte d'entrée pour la mesure de la production. Les statisticiens du travail (OIT), lors de leur 17<sup>e</sup> conférence (en 2003) ont proposé un cadre pour cette matrice, associée à la définition de l'emploi informel. La proposition est d'ouvrir cette matrice par activité économique, et si possible par fonction de production (ce que nous désignerons sous le terme « mode de production »).

La réalisation de cette matrice permet de répondre à différents objectifs stratégiques :

- associer l'emploi à l'univers de la production au moyen de son facteur de production le mieux connu, grâce aux déclarations des travailleurs eux-mêmes ;

- servir de référence pour positionner les couvertures respectives des différentes sources statistiques qui informent sur la production ;

- mesurer l'emploi informel tel que définit par la OIT, et localiser les unités de production du secteur informel par le biais des emplois qu'il génère ;

- obtenir une valeur de la production pour les unités de production absentes des sources statistiques économiques.

Grâce aux données statistiques démographiques, on dispose d'une connaissance assez complète des personnes exerçant un travail (la population active occupée – PAO). Le nombre des emplois ainsi dénombrés constitue l'information la plus complète dont on dispose pour cerner au plus près l'univers théorique de la production. De plus, le traitement approprié des données recueillies dans le cadre de ces sources démographiques permet à la fois un éclairage indirect des zones d'ombre que laissent les enquêtes économiques, un contrôle sur les revenus générés par le travail et une estimation de sa productivité. Et c'est enfin l'instrument grâce auquel il est possible de délimiter les contours du secteur informel et d'évaluer l'importance de l'emploi informel. Mais pour répondre à toutes ces fonctions, la matrice dont il est question n'est pas une simple table à double entrées ; elle doit être complétée par diverses informations rigoureusement articulées entre elles. C'est pourquoi son élaboration nécessite une grande attention, et qu'il convient au préalable de bien dominer les concepts qu'elle met en œuvre.

### 3.2.1 Quelques repères conceptuels et statistiques<sup>8</sup>

a) L'information concernant les emplois a trois origines : d'une part les données démographiques, en provenance des ménages (on parle aussi de l'offre d'emplois), d'autre part celles en provenance des employeurs, à travers les enquêtes et recensements économiques (on parle alors de la demande d'emplois) et en troisième lieu celles fournies par les institutions gérant la protection sociale.

b) C'est l'information démographique qui présente la meilleure couverture du nombre des personnes actives occupées, sachant cependant que cette couverture ne peut pas être complète. En plus de la PAO, les enquêtes peuvent fournir des données sur les personnes exerçant plus d'un emploi, ainsi que sur le nombre des heures travaillées. On dispose alors de trois variables complémentaires :

- le nombre de personnes occupées (encore appelée PAO – Population active occupée),
- le nombre des emplois exercés,
- une mesure de la quantité de travail mise en œuvre dans l'économie.

La première de ces variables est utilisée pour mettre en cohérence les données démographiques. C'est la deuxième qui permet la confrontation entre l'offre et la demande d'emplois. La troisième se réfère à la productivité, et peut donc servir comme coefficient technique pour estimer la production.

c) En général, dans les pays en développement, les données démographiques sont collectées à une date particulière, ou durant une période limitée ; en revanche, il est fréquent que les données économiques mentionnent une moyenne d'emplois durant une période qui peut être l'année, parfois le trimestre. La saisonnalité de l'activité économique peut conduire à des écarts statistiques difficiles à détecter.

d) On constate assez fréquemment une différence concernant le nombre des personnes occupées, entre la mesure fournie par un recensement démographique d'une part, les enquêtes emplois d'autre part, ces dernières fournissant en général un nombre sensiblement plus élevé. Cette différence doit être expliquée quand elle existe ; mais on considère généralement que les enquêtes sont mieux à même de mesurer la PAO. C'est alors sur ce dernier montant qu'il convient de se baser, mais sans oublier d'éventuels redressements pour approcher la couverture théorique de l'emploi total.

e) L'agriculture et l'élevage occupent une place à part dans l'approche économique de la production par le nombre des emplois (et dans une moindre mesure la sylviculture et la pêche). Car la productivité de ces branches ne dépend pas du nombre de leurs travailleurs, sinon de la surface cultivée (et des aléas climatiques). D'autre part, dans le cas de petites unités de production, c'est toute la famille qui est engagée dans la production, ce que ne révèle pas nécessairement une enquête emplois. Il convient donc de comptabiliser à part l'emploi dans ces branches, et de le compléter éventuellement par des sources complémentaires (tel un recensement agricole); en revanche, l'utilisation qui est faite de cette information pour mesurer la production agricole ne revêt pas la même importance que pour les autres activités.

f) La matrice des emplois à construire croise les variables suivantes : le statut dans l'emploi d'une part et

---

<sup>8</sup> Pour mieux situer les différents variables associées aux personnes et à leurs emplois, voir le graphique proposé en annexe 2

les branches d'activité d'autre part, celles-ci devant de plus être détaillées selon les modes de production retenus<sup>9</sup>. Pour chacune des cases proposées, il est souhaitable d'y associer le revenu moyen par tête que génèrent les emplois dénombrés. Et il convient de la compléter si possible par une seconde matrice ayant les mêmes entrées, et donnant la quantité de travail fournie par ces emplois (en heures, ou en équivalent plein temps annuel).

g) Les statuts à considérer (tant pour les personnes occupées que pour les emplois) sont :

- salariés déclarés (à un système de protection sociale)<sup>10</sup>
- salariés non déclarés à un tel système
- patrons d'entreprises individuelles (dans le cadre conceptuel du SCN les patrons de sociétés doivent être considérés comme des salariés)
- travailleurs pour compte propre
- aides familiaux.

Du point de vue de la comptabilité nationale, on peut d'ailleurs regrouper les patrons d'entreprises individuelles et les travailleurs pour compte propre, les uns et les autres étant considérés comme « entrepreneurs individuels ».

h) Certaines frontières ne sont pas faciles à définir :

- les sociétés ne peuvent pas être considérées comme travailleurs pour compte propre (et mettre en CI leur rémunération) ceux d'entre eux ne fournissant que leur force de travail ; ceux-ci sont à considérer comme des salariés non déclarés, auxquels imputer un salaire ;
- le personnel géré par des entreprises d'intérim sont à classer dans les branches qui les emploient effectivement (mais il conviendrait de les compter à part) ;
- il arrive que les sociétés ou les administrations embauchent des personnes « indépendantes », non pas pour la fourniture de services mais seulement pour bénéficier de leur force de travail ; la comptabilité nationale préfère les traiter comme salariés.

i) Concernant la précision des données figurant dans ces matrices, il est essentiel de ne pas se laisser prendre par le détail. Le montant total à retenir est un nombre incontournable, car c'est le plus fiable que l'enquête puisse produire ; en revanche, plus on va dans le détail des branches et de leurs modes de production, plus le montant retenu est incertain, en particulier en ce qui concerne l'information en provenance des enquêtes auprès des ménages. Cela veut dire qu'une grande liberté de manœuvre existe au moment de réaliser les arbitrages ; mais sans que cela puisse conduire à la remise en cause du total retenu.

j) Tous les travaux proposés ci-dessous supposent des arbitrages ou des décompositions qui vont au-delà de l'information statistique disponible ; quand manque le détail requis, il convient de rechercher des hypothèses socio-économiques qui permettent de le calculer. Il s'agit donc bien d'un travail relevant de la démarche du comptable national.

### **3.2.2 Propositions méthodologiques pour l'élaboration de la matrice des emplois**

Pour parvenir à une matrice des emplois conforme aux requêtes de la comptabilité nationale, un travail important dans le domaine statistique doit être réalisé. Il convient en effet d'élaborer deux matrices autonomes, l'une démographique (l'offre d'emplois), l'autre économique (la demande d'emplois), dont la jonction fournit la base de la matrice des emplois à élaborer, matrice qui permet tout à la fois :

- de constater l'emploi associé à la part de la production non observée par la statistique économique,

---

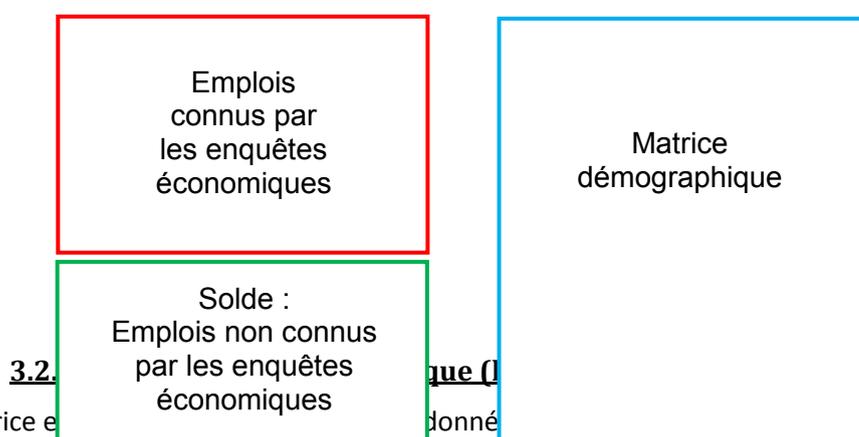
<sup>9</sup> Le concept de « mode de production » est utile pour élaborer les comptes de production et d'exploitation par branche ; il répond aux objectifs suivants :

- différencier les fonctions de production,
- mettre à part les activités informelles et/ou souterraines
- les associer à des sources spécifiques et/ou selon leurs secteurs institutionnels. Cette différenciation introduite dans la matrice des emplois permet une élaboration spécifique des comptes de production respectifs.

<sup>10</sup> Cette distinction est celle qui convient pour l'élaboration du cadre central (confrontation avec les données des organismes sociaux, et contrôle des taux de prélèvement des charges sociales); c'est seulement par la suite qu'on peut passer au concept d'emploi formel ou informel.

- d'en proposer une interprétation, laquelle peut permettre de localiser l'économie informelle (secteur et emplois),
- d'être utilisée comme point de départ à l'imputation des données manquantes (comptes de production et d'exploitation des établissements détectés),
- d'accompagner les arbitrages à rendre dans le cadre du tableau des ressources et emplois (TRE), y compris en matière de productivité,
- d'apporter un cadrage aux évaluations des revenus générés par la production.

Le graphique suivant montre de manière simplifiée le processus proposé pour mener à bien l'élaboration de cette matrice des emplois : d'un côté les emplois connus par les sources démographiques (l'offre), et de l'autre ce que disent les employeurs (l'offre) quand ils répondent aux enquêtes économiques.



Cette matrice est obtenue par la confrontation des données démographiques, soit dans le cadre d'un recensement démographique, soit par l'intermédiaire d'enquêtes, principalement celle portant sur l'emploi, mais aussi celles portant sur les conditions de vie ou la consommation, et bien entendu l'enquête à l'informalité, quand elle existe. L'objectif est de rendre ces sources compatibles, et d'en déduire le nombre et les caractéristiques des emplois qu'elles révèlent. En un premier temps, l'analyse porte sur la seule PAO (c'est-à-dire sur les personnes déclarant au moins un emploi) et dans le cadre des nomenclatures utilisées pour cette production statistique. La compatibilité porte en particulier sur :

- la date (ou la période) de réalisation des enquêtes,
- les nomenclatures utilisées (dont l'activité économique où s'exerce l'emploi),
- la définition de la population active, et sur la manière de détecter l'existence d'un emploi,
- l'univers enquêté, et l'écart éventuellement estimé entre l'univers théorique et les réponses obtenues,

- en cas d'enquête, sur l'échantillonnage et l'univers ayant servi à l'expansion.

La confrontation des données doit alors être réalisée sur une base comparable (même date, mêmes définitions et nomenclatures, univers identique), ce qui suppose que certaines des données soient transposées conformément aux références retenues. L'idéal est de retenir une date appartenant à l'année pour laquelle on se propose d'élaborer les comptes nationaux, à condition que l'une des sources ait été réalisée durant cette période (l'enquête emploi, si possible). Il faudra sinon transposer les résultats obtenus à l'année retenue pour élaborer les comptes.

La mise en place des résultats recherchés doit être menée dans l'ordre suivant :

- 1/ S'accorder sur un montant total de la PAO et sa répartition par statuts dans l'emploi ; on devra en particulier faire une hypothèse sur le défaut de couverture par rapport à l'univers théorique de la population résidente dans le pays (critère d'exhaustivité de la comptabilité nationale). On sait par exemple qu'un recensement démographique ne parvient pas à l'exhaustivité : un redressement est-il pratiqué ? Et il est très probable que ne sont pas déclarés les emplois dans l'informel souterrain et dans l'économie illégale. Par ailleurs, si cette PAO totale provient d'une enquête à une date ponctuelle (ou sur une période inférieure à l'année prise en référence), il est souhaitable de proposer un montant pouvant être considéré comme une moyenne annuelle. Ces montants ne devraient plus être remis en cause par la suite (sauf à revenir sur les hypothèses qui les ont fondés). On pourra aussi proposer une décomposition des résultats selon les grandes catégories d'activités économiques (premier niveau de la CITI).
- 2/ Décomposer ces résultats au niveau le plus fin de la nomenclature d'activités utilisée pour la production statistique ; on utilisera pour ce faire les données présentes dans les diverses sources

disponibles (et en particulier celles provenant du dernier recensement démographique, en raison de la meilleure précision qu'un recensement permet pour des données détaillées), mais sans faire appel pour le moment aux données appartenant à la demande d'emplois.

3/ Passer de cette matrice PAO à la matrice des emplois, en incorporant les données disponibles sur les emplois secondaires ; en absence de telles données, on devra se contenter d'un proxy, qui pourrait d'ailleurs être la matrice PAO elle-même. Et en complément à cette matrice des emplois, il convient d'introduire le revenu moyen par emploi pour chacune des cellules retenues dans la matrice, ainsi que le nombre d'heures moyen, si cette information est disponible. Bien entendu, s'il est possible de disposer de ces informations par décile, il convient d'en profiter !

4/ Transposer la matrice ainsi obtenue (et ses données associées) selon les branches prévues pour élaborer le cadre central des comptes nationaux.

### **3.2.2.2 La matrice économique (la demande d'emplois)**

Cette matrice s'élabore à partir des données statistiques en provenance des unités ayant déclaré une activité économique, qu'il s'agisse d'administrations, de sociétés ou autres formes juridiques équivalentes, d'associations et autres Institutions sans but lucratif (ISBL) ou d'établissements appartenant à des ménages. Il peut s'agir de comptabilité publique, de recensements et/ou d'enquêtes économiques, de déclarations fiscales ou encore de données recueillies par des organismes mandatés à cet effet (on peut citer en particulier les organismes de tutelle, les tribunaux de commerce ou les superintendances ayant charge de contrôle).

Certaines de ces sources fournissent des données sur le nombre des personnes employées ; quand manque cette information mais que la masse salariale est connue, il conviendra de reconstituer un nombre des emplois correspondants. Et si l'unité institutionnelle comporte plusieurs établissements, il convient de partager entre eux les données des comptes de production et d'exploitation, ainsi que le nombre des emplois. Pour toutes les données relatives à l'emploi, l'idéal est que leur nombre corresponde à une moyenne annuelle. Et quand plusieurs sources existent pour la même unité détectée, il convient de procéder à leur harmonisation, laquelle doit également porter sur les données d'emploi. La préparation statistique suppose également le regroupement de ces données selon les branches retenues pour l'élaboration du cadre central, en distinguant en leur sein l'origine statistique et les secteurs institutionnels concernés.

Il est fondamental de s'assurer que de telles informations ne se recoupent pas, de telle sorte que les mêmes emplois ne soient pas comptabilisés à plusieurs reprises. C'est la raison pour laquelle il n'est pas possible de prendre ici en compte une éventuelle enquête à l'économie informelle, dès lors qu'elle n'apporte pas les informations permettant d'écarter les unités déjà présentes dans les autres sources. De cette information, il est alors possible de construire la matrice économique des emplois. Dans le cas des unités de production institutionnellement constituées, le seul statut possible est celui de salarié (le plus souvent, salariés déclarés, mais on pourrait trouver localement des cas de salariés non déclarés observés par la statistique). Dans le cas des établissements appartenant aux ménages, on trouvera également des patrons, des travailleurs pour compte propre et des aides familiaux.

### **3.2.2.3 La matrice des emplois**

C'est la confrontation entre ces deux matrices, offre et demande d'emplois, qui permet de générer, au prix de nouveaux arbitrages, une matrice unique, celle ici désignée comme « matrice des emplois ». Sa mise en place suppose au préalable que soient définis les modes de production, grâce auxquels peuvent être différenciés les emplois qui proviennent de ces deux matrices. En pratique, il convient de distinguer au minimum 4 positions pour ces modes de production :

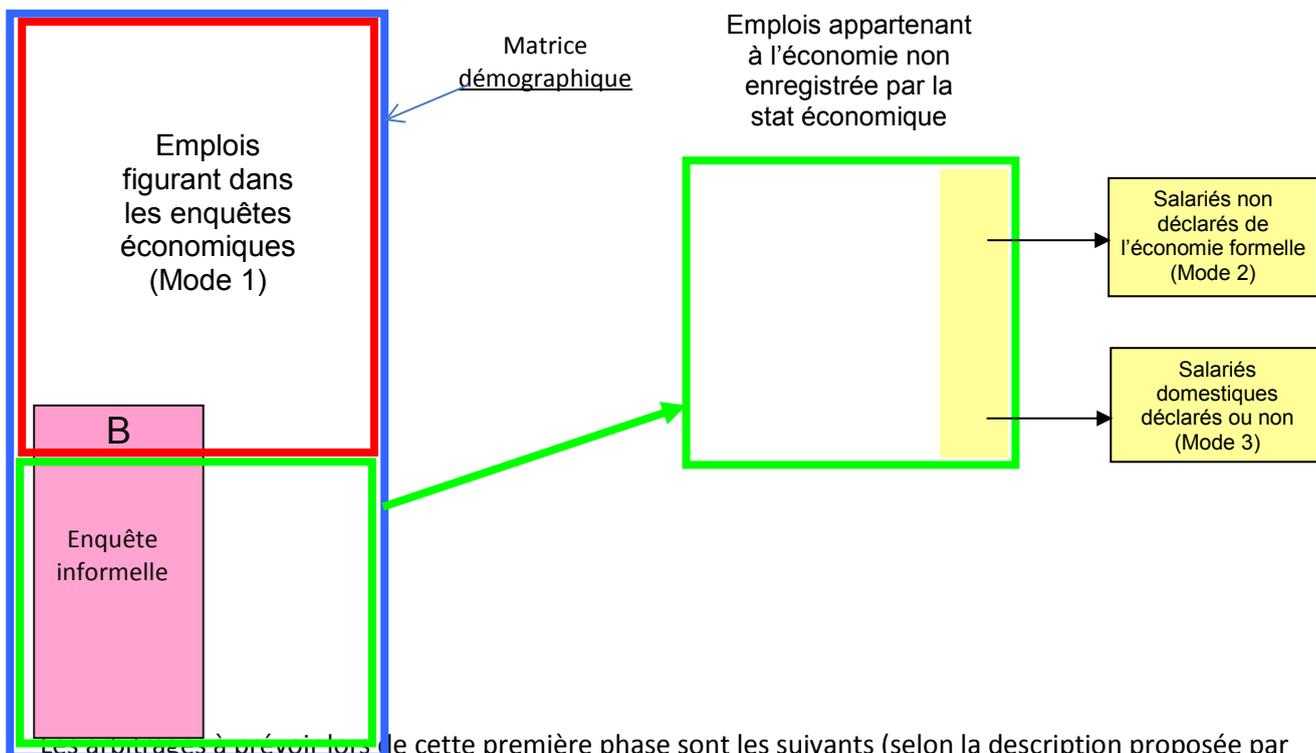
- **Mode 1** : l'emploi fourni par les statistiques économiques (ce qui correspond aux données présentes dans la matrice de l'offre et provenant des unités informantes) ; l'emploi mesuré par une éventuelle enquête aux ménages sur le secteur informel ne fait pas partie de ce mode de production.

- **Mode 2** : un mode de production qui reste vide pour l'instant ; il permet l'enregistrement ultérieur des montants estimés de sous-déclaration de la part des unités présentes dans le mode 1.

- **Mode 3** : la production pour compte propre des ménages ; le seul emploi salarié y figurant correspond au personnel domestique.

- **Mode 4** : l'emploi non enregistré dans les autres modes, et qui correspond à des productions marchandes non enregistrées par la statistique économique.

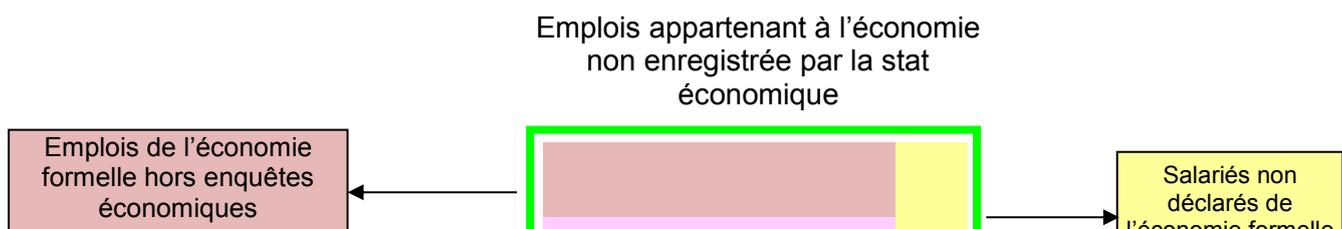
**Première phase : Exploiter les données en provenance des enquêtes économiques et de la première phase de l'enquête "emplois"**



Les arbitrages à prévoir lors de cette première phase sont les suivants (selon la description proposée par le schéma ci-joint) :

- Mettre tous les emplois de la matrice économique en mode 1 ; il s'agit pour l'essentiel de salariés déclarés. ■ Matrice démographique
- Mettre en mode 3 le ■ Matrice économique Matrice démographique, en distinguant déclarés et non déclarés.
- Vérifier le total des sa ■ c Emplois appartenant à l'économie non enregistrée it dont on peut disposer en provenance des gestionnaires de la protection sociale (qu'ils soient publics ou privés). Interpréter les écarts entre les 3 sources, et proposer une solution unique pour ce total.
- Donner la préférence à la matrice économique pour la répartition par branche des emplois déclarés. Ajuster en conséquence les montants des salariés déclarés par branche de la matrice démographique. Si l'offre en est supérieure à la demande, on pourrait penser à une couverture insuffisante de l'économie formelle de la part des enquêtes économiques.
- La matrice économique peut également mentionner des patrons et travailleurs pour compte propre (au titre d'établissements de ménages présents dans les enquêtes réalisées).
- De ce qui reste des emplois de la matrice démographique (le cadre vert), et en utilisant les données issues de l'enquête "emplois", il est déjà possible d'isoler deux éléments:
  - \* Les salariés non déclarés de l'économie formelle
  - \* Les salariés (déclarés ou non) de l'emploi domestique

**Deuxième phase : Interpréter et arbitrer le contenu du mode 4**



Les décisions à rendre lors de cette deuxième phase vont au-delà des seules sources statistiques, et supposent donc des hypothèses complémentaires et des arbitrages. Elles pourront bien entendu être modifiées dans le cadre du processus itératif à venir.

Voici quelques pistes pour faciliter ce travail.

- En tenant compte des revenus par tête provenant des sources économiques, évaluer les revenus par tête pouvant être attribués aux emplois positionnés en mode 4, ainsi que les heures travaillées (si possible).

- Voir comment gérer les salariés déclarés éventuellement excédentaires (pouvant travailler dans des unités formelles non présentes dans les sources économiques). Tout dépend en fait de la couverture statistique des unités formelles, et en particulier celles constituées juridiquement ; dans certains pays, cette couverture est réduite, et dans ce cas, on se trouve avec un mode 4 très hétéroclite.

- Initialiser une solution pour les salariés non déclarés, sachant qu'ils peuvent être attribués à de l'emploi non déclaré des unités appartenant au mode 1, et donc à placer en mode 2 (sous déclaration de ces unités); ou les considérer comme des salariés des unités figurant en mode 4.

- On notera à ce propos que les patrons et travailleurs pour compte propre représentent autant d'établissements dépendant des ménages, sans qu'on puisse pour le moment savoir si ceux-ci sont formels ou informels.

#### Localiser le secteur informel

C'est l'analyse du contenu du mode 4 qui peut éventuellement permettre cette localisation. La présence d'une enquête auprès de l'économie informelle peut faciliter la tâche, mais pas toujours. Il faut en effet clarifier plusieurs questions :

- pouvoir évaluer la part de l'économie formelle qui échappe aux enquêtes économiques (A) ;
- être en mesure de situer les unités qui répondent à l'enquête sur l'économie informelle par rapport à celles qui répondent aux enquêtes économiques (B) ;

- où situer l'emploi qui n'appartiendrait ni à l'économie formelle (mode 1 ou mode 2), ni aux unités ayant répondu à l'enquête informelle ?

- incorporer l'emploi (et la production) des unités souterraines (C) et illégales (D) (sachant que certaines personnes travaillant dans ces unités ont pu se positionner différemment).

Dans certains cas, il est probable qu'on ne puisse pas répondre à ces questions de manière suffisamment fiable. En revanche, au cas où des réponses puissent être apportées, on serait en mesure de proposer un contour de l'informalité en terme d'emplois (E). Mais cela ne signifie pas pour autant qu'il soit possible d'en mesurer la production lors de l'élaboration du cadre central ; car il faudra de toute façon proposer une production associée à l'emploi qui resterait encore extérieur à ces différents sous-ensembles.

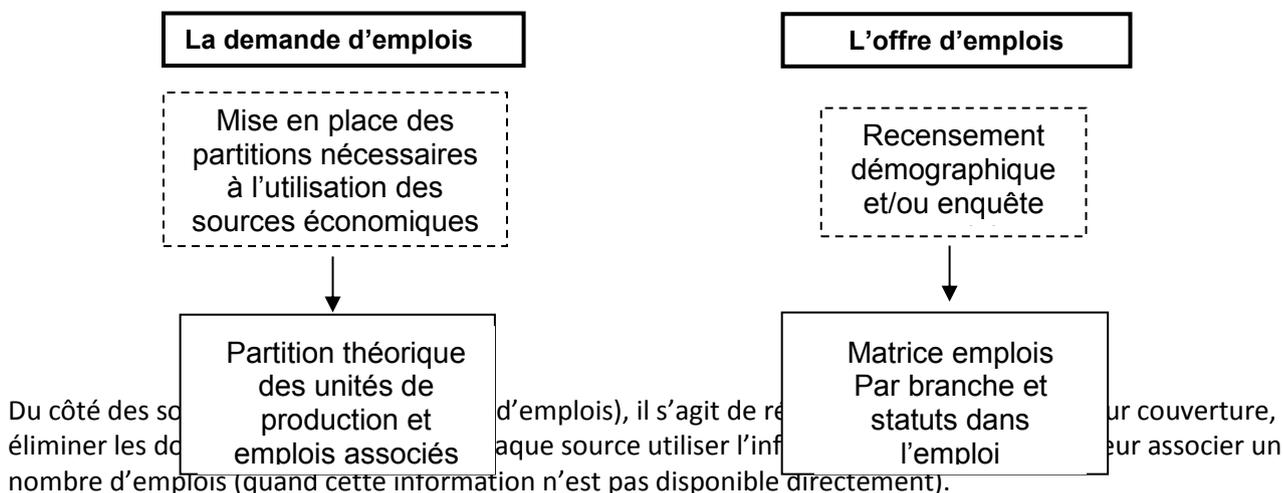
Sauf à pouvoir séparer cet ensemble d'emplois en sous-ensembles différenciés et complémentaires, dont le secteur informel, le comptable national ne peut que procéder à une élaboration globale de leurs comptes, mélangeant du formel de petite taille, de l'informel présent dans l'enquête et le reste des

emplois non attribués.

### 3.2.3 DESCRIPTIF DES ETAPES DE TRAVAIL

La manière de conduire le travail suppose le respect de plusieurs étapes dont l'ordre doit être respecté quelle que soit la nature et la précision des données disponibles. Mais il est bien évident que les méthodes à utiliser et la qualité du résultat dépendent aussi de ces mêmes données.

#### Première étape : Mise en place des données disponibles



Du côté des sources économiques (demande d'emplois), il s'agit de recenser les emplois déclarés, de leur associer les revenus qu'ils ont générés, et de déterminer les montants à retenir pour :  
 - le total de la PAO (moyenne annuelle de la Population Active Occupée),  
 - le nombre d'heures hebdomadaires correspondant à un emploi à temps complet.

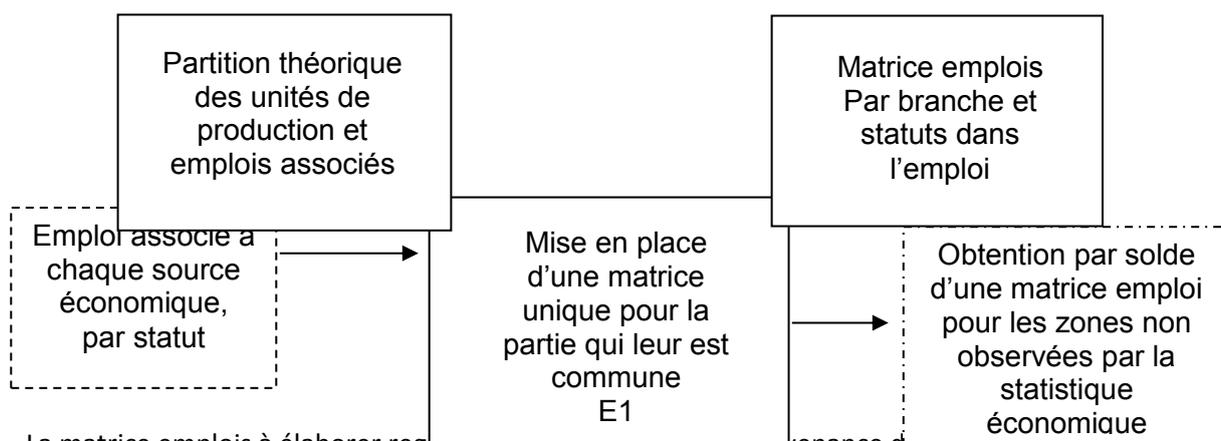
Du côté des sources démographiques (offre d'emplois), il s'agit de comptabiliser les emplois déclarés, de leur associer les revenus qu'ils ont générés, et de déterminer les montants à retenir pour :

- le total de la PAO (moyenne annuelle de la Population Active Occupée),
- le nombre d'heures hebdomadaires correspondant à un emploi à temps complet.

En complément à la demande des emplois, il convient de joindre à chaque case de la matrice démographique les revenus par tête correspondant, dans la mesure où cette information est présente dans l'enquête auprès des ménages.

Même démarche pour l'offre d'emplois, compte tenu des rémunérations figurant dans les données comptables.

#### **Deuxième étape : Arbitrage sur les emplois**

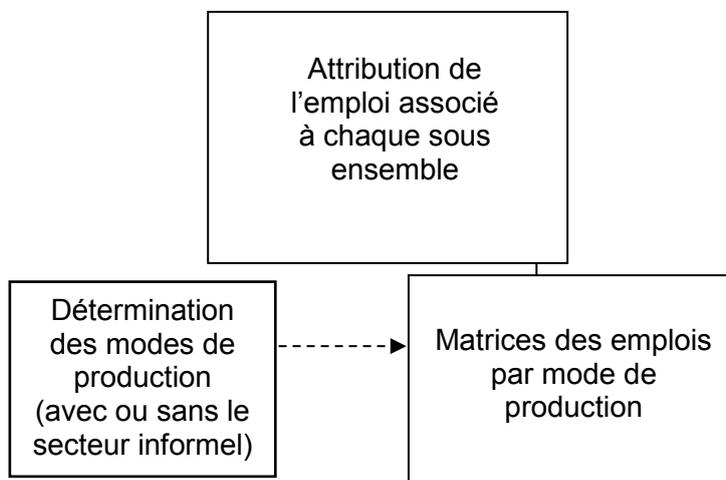


La matrice emplois à élaborer regroupe les informations en provenance des deux matrices initiales. On considère comme référence le montant total de l'emploi provenant de la matrice démographique, ainsi que les revenus par tête correspondants. Mais la préférence est donnée aux données détaillées pour la partie provenant des données économiques. En raison des arbitrages à rendre, des reports sont nécessaires au sein de la matrice démographique.

On dispose alors de deux sous matrices E1 et E2. Compte tenu des revenus moyens fournis par l'offre, et

retenus pour la matrice E1, on doit calculer les revenus par tête à retenir pour la matrice E2.

### Troisième étape : Méthodes par mode de production



La détermination des modes de production tient compte de la présence ou non des sources statistiques économiques. Mais un plus grand détail peut être envisagé ; c'est à ce stade de l'élaboration que doit être localisé le secteur informel, soit de manière explicite, soit en le situant à l'intérieur d'un mode de production spécifique.

Il est impératif que ces modes de production constituent une partition complète de l'économie nationale. On peut considérer les critères suivants :

- la présence de sources économiques (en différenciant éventuellement selon les sources disponibles, compte tenu de l'amplitude des informations fournies),
- les secteurs institutionnels des établissements considérés.

Ces matrices vous servir de point de départ à l'élaboration des comptes de branche de la comptabilité nationale. Il conviendra donc de prévoir pour chaque mode de production une méthodologie appropriée pour l'élaboration de ses comptes de production et d'exploitation.

### 3.3 DE LA MATRICE DES EMPLOIS AUX AGREGATS DE LA CN

Ce 3<sup>e</sup> paragraphe a pour objectif de proposer une méthode qui permette une mesure spécifique de l'économie informelle dans le cadre du système central des comptes nationaux annuels. Dans le cas de pays où les données disponibles ne le permettraient pas, cette méthode apporte cependant des outils pour s'assurer que les agrégats proposés contiennent une évaluation non différenciée de cette économie informelle.

Il est en effet fréquent, là où l'économie informelle occupe une place significative, que la statistique n'atteigne pas les standards de pays plus développés. Il n'est donc pas surprenant que les documents de référence émis par les organismes internationaux (OIT, SCN, OCDE) associent le non enregistrement statistique au phénomène de l'économie informelle, bien que les deux questions ne soient pas de même nature.

En l'occurrence, cette déficience statistique se traduit non seulement par une couverture insuffisante du champ de la production, mais aussi que des brèches importantes apparaissent entre les mesures disponibles. Dans un tel contexte, la seule transcription des données statistiques selon les concepts proposés par les comptes nationaux ne peut suffire ; un gros travail est nécessaire non seulement pour compléter l'information dont on dispose, mais aussi pour rendre compatibles ces données statistiques.

### 3.3.1 L'esprit de la méthode

#### 3.3.1.1 Différentes méthodes possibles

Aux premiers temps de la comptabilité nationale, on s'est souvent contenté d'une élaboration ponctuelle : évaluer directement les grands agrégats tels qu'ils figuraient dans le schéma des comptes consolidés de la Nation proposé par la première version du SCN.

Par la suite, un plus grand détail a été retenu, avec l'élaboration de comptes de production et d'exploitation par branche; mais la démarche est restée de type linéaire. Cette démarche consiste à transformer progressivement et de manière autonome une sélection de données statistiques vers certains des agrégats proposés par le système, et de calculer les autres par solde. Selon cette démarche, il est classique que le PIB soit obtenu à partir des seuls comptes de production des branches; et la consommation finale des ménages est alors obtenue par solde. Et plus généralement, c'est le compte des ménages qui reçoit tous les écarts statistiques non décelés. De nombreux pays utilisent encore cette approche linéaire pour l'élaboration de leurs comptes nationaux. Mais il faut bien voir qu'elle n'apporte rien de plus que les données élémentaires à partir desquelles les agrégats ont été construits.

Certains pays ont élargi la démarche en gérant simultanément plusieurs approches linéaires, selon chacune des équations dans lesquelles le PIB se trouve impliqué (par les coûts, par les revenus et par la demande finale), mais sans gérer a priori les interférences possibles entre ces trois approches. Se posait alors la question de savoir comment concilier les 3 valeurs obtenues (maintenir les résultats différents, ou en faire la moyenne).

La démarche que nous proposons ici (et qui est déjà mise en œuvre dans un certain nombre de pays) est d'une autre nature. Il s'agit d'une approche itérative intégrée, grâce à laquelle des informations diverses, aux perspectives différentes, et assez facilement contradictoires, peuvent être associées de telle sorte que l'arbitrage rendu bénéficie de l'apport de chacune d'entre elles. Pour ce qui concerne l'évaluation du PIB, il est classique de parler de trois approches possibles : celle par les comptes de production, celle par la demande finale et celle par les revenus. La conjonction de ces trois approches est tout à fait possible quand on utilise le TRE (Tableau des ressources et des emplois, ex TES) comme cadre de travail. Et il est même possible de faire plus et mieux : en intégrant simultanément les données en provenance des enquêtes économiques auprès des ménages (force de travail, revenus et consommation).

Cette démarche itérative ne doit d'ailleurs pas se limiter au seul espace du TRE. L'élaboration simultanée des comptes de secteurs Institutionnels permet de vérifier que les revenus dégagés se distribuent correctement, et en particulier que le compte des ménages ne présente pas des contradictions (en particulier entre la partie non financière et la détention des actifs qui leur correspondent).

#### 3.3.1.2 Une approche intégrée

Le SCN propose une approche intégrée de la mesure économique, ce qui se manifeste de différentes manières.

##### a) Une lecture économique proposée comme référence

Tous les concepts et définitions proposés par le SCN sont parfaitement compatibles entre eux. Et ils sont dorénavant proposés comme la référence à retenir pour tous les autres instruments macroéconomiques recommandés par les instances internationales; c'est ainsi que les manuels proposés par le FMI, dont la balance des paiements (dans son manuel V), sont établis en référence au SCN. Cela signifie non seulement que les définitions doivent être les mêmes, mais qu'il doit en être également pour leur application à l'économie locale (par exemple en classant de la même manière les unités institutionnelles, ou en convenant du même contenu pour les opérations).

##### b) Un cadre fédérateur pour l'outil statistique

La comptabilité nationale représente depuis longtemps un des principaux débouchés de la production en matière de statistique économique. Compte tenu de l'approche intégrée qu'elle propose dorénavant, la comptabilité nationale permet de faire se rencontrer les différents matériaux statistiques qu'un pays peut produire.

##### c) Une représentation comptable intégrée

Comme on peut le voir dans la présentation synthétique qui est faite des tableaux qui composent le cadre central, l'outil proposé est maintenant capable de saisir l'ensemble des aspects de l'économie de marché, dans une approche où tous les éléments sont articulés entre eux, de telle sorte qu'il n'existe plus d'espaces ignorés. Cette manière de faire est un puissant moyen d'assurer la cohérence de la mesure, puisqu'on ne peut plus repousser à la marge les écarts non résolus entre les différentes informations disponibles.

Bien entendu, l'économie de marché ne représente pas la totalité des phénomènes économiques; certes certains d'entre eux sont également retenus dans le système (quand il est possible d'en définir une trace aux prix du marché). Mais d'autres aspects demeurent à la marge, avec le risque que cela représente d'en sous-estimer l'importance.

#### *d) Un point d'encrage pour toutes les autres mesures macroéconomiques*

L'appellation "cadre central" signifie bien ce que le système prétend proposer : une référence pour les autres mesures, et pas seulement d'un point des conventions à retenir. Car ce cadre central est, de par sa vision globale, le lieu privilégié de la mise en cohérence des informations disponibles, de telle sorte que la synthèse obtenue représente une référence incontournable pour d'autres mesures plus locales : comptes trimestriels et comptes satellites en particulier.

#### *e) Une méthodologie d'élaboration pouvant synthétiser toutes les informations disponibles*

Encore faut-il, pour que la mesure obtenue soit digne de remplir ce rôle, qu'elle soit effectivement obtenue en tirant le meilleur de toutes les informations existantes. Or une approche de type linéaire ne permet pas de parvenir à un tel résultat. Il faut pour cela s'engager dans une procédure qui permet d'embrasser toute cette information, et d'arbitrer entre les différentes représentations qu'elles donnent de l'économie d'un pays. C'est ce que permet la démarche itérative intégrée mise qui est proposée ici.

### **3.3.1.3 Utiliser toutes les sources disponibles**

La tentation existe de construire les comptes nationaux au moindre coût, en se limitant pour chaque poste à une seule source, et en profitant au mieux des résultats qui peuvent être obtenus par solde (en particulier ceux des postes pour lesquels de l'information directe n'existe pas). Procéder ainsi n'est pourtant pas recommandé, car c'est s'exposer à de graves incohérences dans les résultats obtenus. C'est pourquoi tout poste des comptes doit faire l'objet d'une analyse pour lui-même, même si cela suppose des recherches parfois difficiles; c'est la qualité de l'ensemble qui est en jeu.

Ceci est vrai quand plusieurs sources convergent sur le même point. Il va de soi de toutes les exploiter, surtout si elles se révèlent contradictoires. Car une telle situation cache une mauvaise connaissance du phénomène, et probablement des erreurs dans la collecte statistique. Clarifier la situation représente alors un gain tant pour la comptabilité nationale que pour les statisticiens. Les impliquer dans cette recherche serait certes souhaitable; l'expérience montre cependant qu'ils ont parfois du mal à accepter de telles remises en cause, basées sur un doute méthodique ne comportant au départ aucune indication sur l'origine de la contradiction constatée. Mais ceci est également vrai pour les postes dont la mesure se présente comme un solde comptable : tout doit être fait pour vérifier que la valeur obtenue est économiquement satisfaisante.

Dans l'un et l'autre cas, absence ou excès d'information, c'est un surcroît de travail qui peut en résulter. Cette constatation, qui peut paraître paradoxale, montre bien l'esprit dans lequel aborder le travail du comptable national.

### **3.3.1.4 Les raisons d'une procédure itérative**

Ce qui précède permet de comprendre l'importance d'une procédure itérative, et en particulier ce qui se rapporte à l'approche intégrée que propose le cadre central des comptes nationaux. En effet, chaque agrégat du système est relié à tous les autres par l'intermédiaire de plusieurs équations de nature comptable :

- l'équilibre entre offre et demande pour chacun des biens et services,
- les comptes de branche, par activités et selon les établissements,
- les regroupements de ces comptes de branche selon les secteurs institutionnels,
- les opérations sur biens et services reprises dans les comptes de secteurs institutionnels,

- l'équilibre entre ressources et emplois pour chacune des transactions de répartition,
- l'équilibre entre actifs et passifs pour chaque instrument financier,
- l'équation patrimoniale, pour chaque instrument, du stock initial au stock final.

A quoi il convient d'ajouter les équilibres macroéconomiques, les relations techniques à l'intérieur du Tableau des Ressources et des Emplois (en particulier dans le cadre des filières de production), et les différents taux qui régissent la fiscalité ou les charges sociales.

Dès lors qu'un arbitrage est rendu entre sources divergentes, la modification introduite sur l'une des sources disponibles se répercute nécessairement sur d'autres parties du cadre central. Vouloir gérer simultanément tous ces impacts est pratiquement impossible, surtout quand le travail est conduit dans le cadre d'une équipe plus ou moins nombreuse, Il convient alors de mettre en œuvre une procédure qui permette une convergence progressive qui permette à la fois de réduire les écarts constatés entre les sources et de combler les vides laissés par l'information disponible.

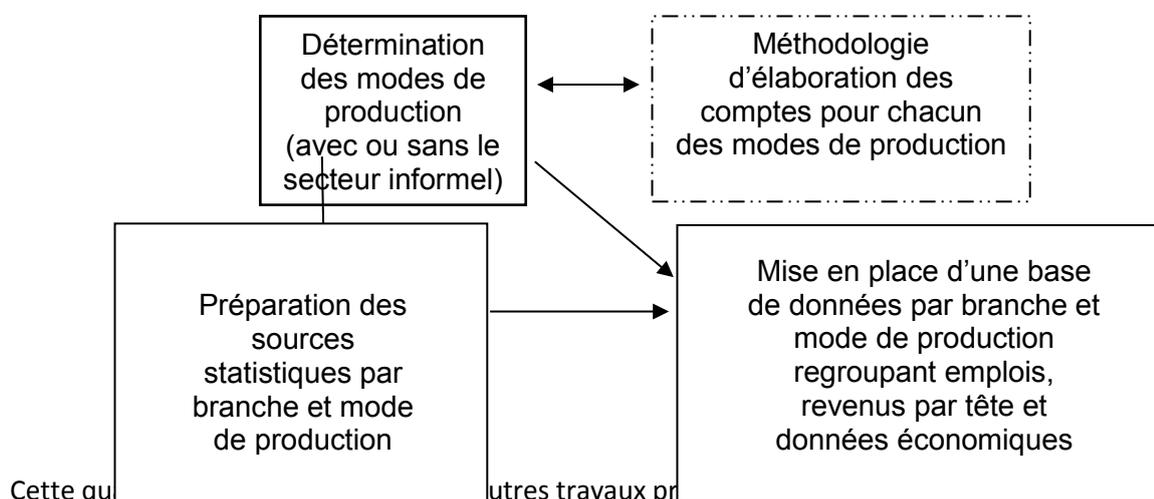
Or ces écarts sont nombreux, et dépendent le plus souvent les uns des autres. C'est pourquoi seule une procédure itérative permet de contrôler si les décisions prises aux différentes étapes du processus sont compatibles entre elles. Autrement dit, aucun arbitrage n'est définitif; et il est éventuellement nécessaire de laisser en suspend tout ou partie de l'écart constaté, le temps d'en trouver une interprétation plus complète.

Il n'appartient pas à ce document de présenter dans le détail la manière dont ce travail doit s'organiser. Mais il convient cependant de décrire les grandes lignes des étapes à prévoir, et de montrer comment la mesure de l'économie informelle y prend sa place. On trouvera cependant en annexe 4 quelques précisions sur les principales caractéristiques du « métier » de comptable national.

### 3.3.2 Des sources statistiques à la synthèse du cadre central

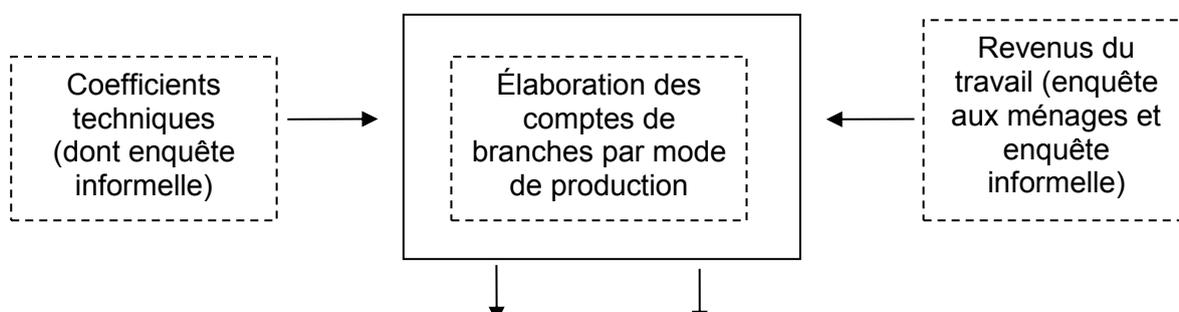
Les étapes présentées maintenant sont la continuité de celles (1 à 3) proposées au paragraphe précédent. C'est pourquoi la première d'entre elles porte le numéro 4.

#### Quatrième étape : Mise en place des données selon la grille retenue



Cette quatrième étape, qui implique d'autres travaux préparatoires, permet de mettre en place de données en langage comptabilité nationale de toutes les sources disponibles. Il s'agit d'intégrer la démarche à la manière dont s'organisent localement les travaux d'élaboration des comptes annuels.

#### Cinquième étape : Elaboration préliminaire des comptes de branche



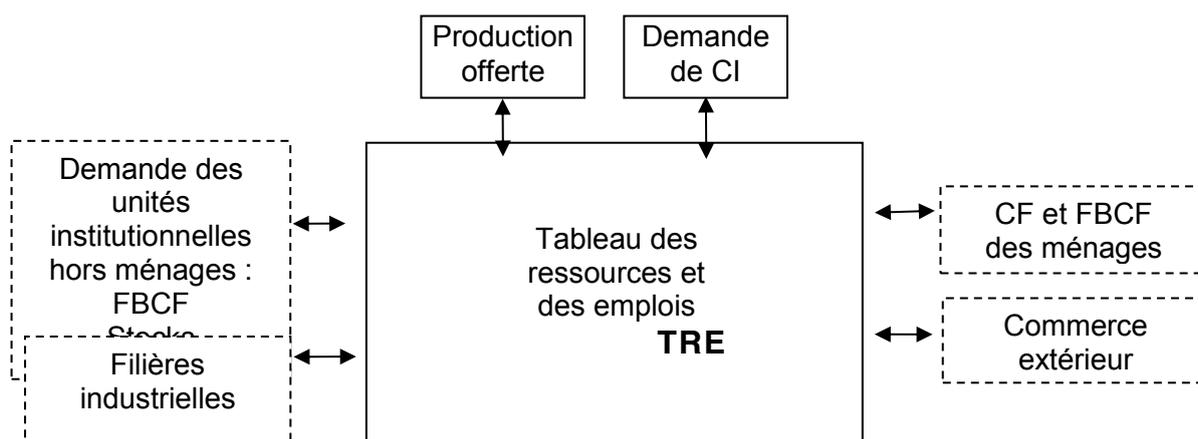
Pour l'élaboration de comptes intégrés, il ne suffit pas de mettre en place les montants de production et de consommations intermédiaires. Il convient également de détailler ces montants par produit de la nomenclature de biens et services utilisée pour l'élaboration des équilibres Ressources Emplois (ERE). En l'occurrence, il s'agit d'élaborer :

- une première ébauche de la matrice de production, par branche (et ses modes de production) et produits. Bien entendu, on peut prévoir des données regroupées et des positions transitoires pour incorporer des sources incomplètement détaillées.

- une première ébauche de la matrice des consommations intermédiaires

Selon les modes de production, on dispose ou non d'informations directes concernant production et consommations intermédiaires. Dans le cas du secteur informel connu par une enquête de type 1-2-3, des éléments d'information sont également disponibles ; l'enquête donne également des informations sur les revenus (y compris le revenu mixte) ; mais il y a aussi probablement des emplois pour lesquels on ne dispose que des seuls revenus par tête ; il convient alors de déterminer comment reconstituer la production qui pourrait leur être associée.

### Sixième étape : Arbitrage itératif dans le cadre du TRE



Les matrices de production et de consommations intermédiaires, ainsi que les données relatives aux autres données par produit préparées par ailleurs, permettant la mise en place des ERE (équilibres ressources-emplois). C'est dans le cadre de cette démarche que surgissent la plupart des contradictions entre sources statistiques. Parmi les arbitrages envisagés, certains vont remettre en cause les données issues de l'étape antérieure (dont le niveau de production) ; d'autres obligent à revoir les montants provenant des sources émises par les secteurs institutionnels.

Dans le cas d'une remise en cause de l'offre d'un produit, plusieurs options sont envisageables :

- l'existence d'une contrebande d'importation
- une production insuffisante.

Dans le cas de cette 2<sup>e</sup> hypothèse, il peut s'agir d'une sous-déclaration des unités formelles (évasion fiscale en général), d'une sous-déclaration de l'enquête au secteur informel, ou bien entendu d'une couverture insuffisante de l'appareil statistique. Dans tous les cas, c'est le compte de branche qu'il convient de modifier<sup>11</sup>.

Le même problème se pose en cas de remise en cause de la demande de consommations intermédiaires. Et dans tous les cas, ce sont les comptes de branche par mode de production qu'il convient de modifier !

<sup>11</sup> On peut consulter « Construire les comptes de la nation » pour connaître les méthodes à suivre pour surmonter ces contradictions.

### **Septième étape : Arbitrage itératif au sein des secteurs institutionnels**

Parallèlement aux travaux dans le cadre du TRE, un travail similaire doit être entrepris pour les autres transactions et actifs financiers intervenant entre secteurs institutionnels. L'instrument permettant ce travail est ce qu'on appelle la matrice « qui-à-qui ». Elles permettent l'équilibre, transaction par transaction, entre les débits et crédits des différents secteurs.

		Ressources						
		S.11	S.12	S.13	S.14	S.15	S.2	Total
E m p l o i s	S.11 Sociétés non financières							
	S.12 Sociétés financières							
	S.13 Administrations publiques							
	S.14 Ménages							
	S.15 ISBL							
	S.2 Reste du monde							
	<b>Total</b>							

Ligne des ressources

Ligne des emplois

L'ensemble de ces deux lignes constitue le compte écran

### **Huitième étape : Arbitrage itératif entre TRE et comptes des secteurs institutionnels (partie non financière)**

Tableau des ressources et des emplois  
**TRE**



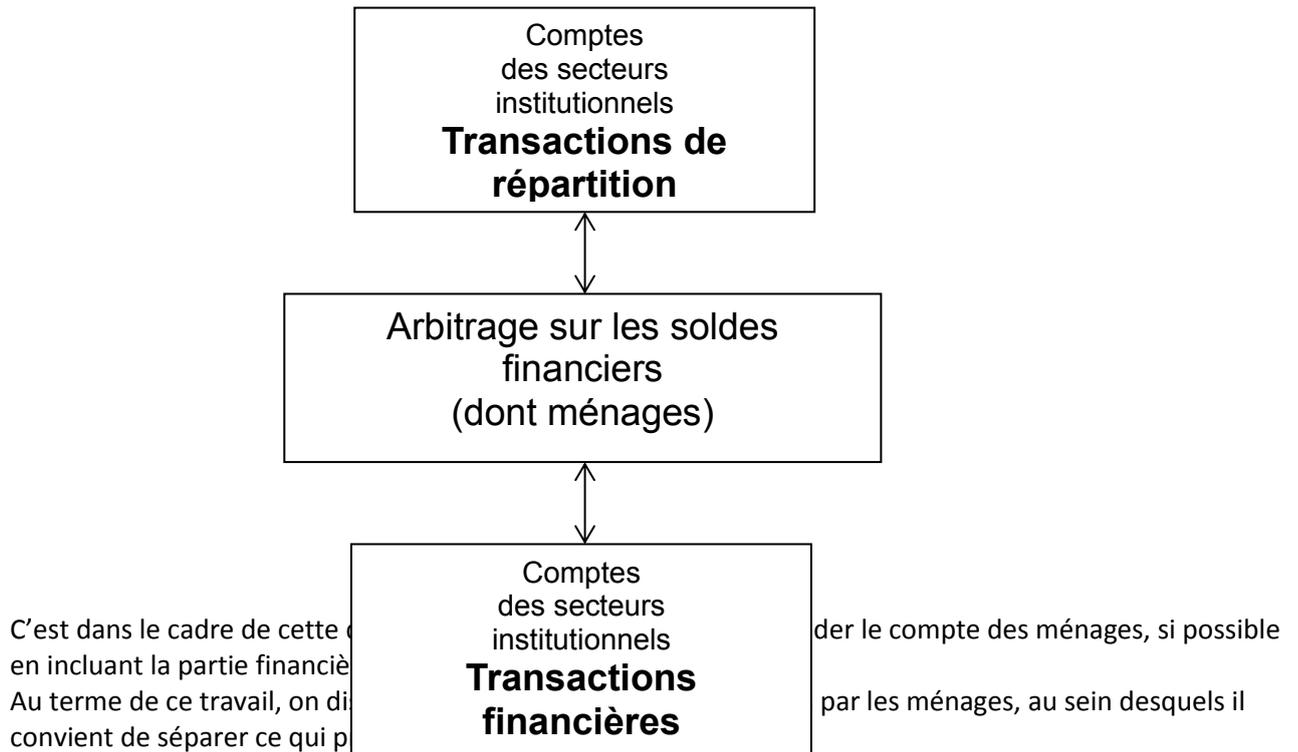
Comptes des secteurs institutionnels  
**TEE**

Un des tableaux essentiels à la production et d'exploitation isolé au niveau d'un mode de ménages.

Par ailleurs, c'est dans le cas des ménages, si possible en incluant la partie financière de ce compte.

Au terme de ce travail, on dispose de l'ensemble des revenus reçus par les ménages, au sein desquels il convient de séparer ce qui provient de l'économie informelle.

**Neuvième étape : Arbitrage itératif entre les parties financières et non financières des comptes des secteurs institutionnels**



## 4. PROPOSITIONS POUR UN COMPTE SATELLITE DE L'ECONOMIE INFORMELLE<sup>12</sup>

### 4.1 ELEMENTOS CONCEPTUALES PARA UNA MEDICIÓN MÁS COMPLETA DE LA ECONOMÍA INFORMAL

Si es cierto que existe lugar a medir la economía informal dentro del marco central del SCN, sin embargo se puede afirmar que no permite darle toda la información que merece este fenómeno socio-económico. Pues, el marco central no puede sino dar la medición que corresponde a las cuentas de producción y de generación del ingreso de los establecimientos, a través su agregación por actividad económica. Se podría decir que el contenido del SCN representa un primer paso en la medición del fenómeno (medición que pocos países alcanzan realizar); pero conviene proponer un complemento a esta medición para entender mejor su contribución a la economía nacional. Y es lo que permite una cuenta satélite de la economía informal.

#### 4.1.1 Les comptes satellites du cadre central

Le chapitre 29 du SCN 2008<sup>13</sup> présente les raisons pour lesquelles il convient de mettre en place des comptes satellites du cadre central. Ces comptes sont satellites dans la mesure où ils sont compatibles avec les concepts utilisés pour le cadre central et avec les grandeurs qui leur sont associées. Mais ils en sont distincts dans la mesure où ils proposent des développements ou des extensions que le cadre central n'est pas en mesure de proposer.

Le SCN propose deux grandes catégories de comptes satellites ; un compte satellite de l'informalité trouve sa place dans la première, laquelle est décrite ainsi par le manuel (§ 29.5) :

*“Broadly speaking, there are two types of satellite accounts. One type involves some rearrangement of central classifications and the possible introduction of complementary elements. Such satellite accounts mostly cover accounts specific to given fields such as education, tourism and environmental protection expenditures and may be seen as an extension of the key sector accounts just referred to. They may involve some differences from the central system, such as an alternative treatment of ancillary activities, but they do not change the underlying concepts of the SNA in a fundamental way. The main reason for developing such a satellite account is that to encompass all the detail for all sectors of interest as part of the standard system would simply overburden it and possibly distract attention from the main features of the accounts as a whole. Many elements shown in a satellite account are invisible in the central accounts. Either they are explicitly estimated in the making of the central accounts, but they are merged for presentation in more aggregated figures, or they are only implicit components of transactions which are estimated globally.”*

#### 4.1.2 Un compte spécifique pour l'informalité

Cette possibilité est mentionnée explicitement dans le même chapitre 29 du nouveau SCN :

*29.86 The boundary between satellite accounts and a straightforward elaboration of the SNA or even with other systems is not clear cut. The links to balance of payments and the international accounts as presented in BPM6, government finance statistics as in GFSM2001, or the Monetary and Financial Statistics Manual (MFSM) could all be seen as a form of satellite account. The treatment of NPIs in chapter 23 and the informal sector in chapter 25 are clearly satellite accounts.*

Pourquoi convient-il de construire un compte de l'informalité, satellite du cadre central ?

La première raison est la conséquence des analyses qui précèdent. Il est très rare que le comptable national soit en mesure de procéder à la mesure de l'informalité dans le cadre de l'élaboration du cadre central, soit parce que les méthodes utilisées sont incapables d'en différencier les spécificités, soit parce que l'information disponible ne permet pas d'en isoler le contour au sein des partitions prévues par le cadre central.

Mais il y a une autre raison beaucoup plus importante : le cadre central n'est pas en mesure de proposer tout le détail qu'il convient de fournir pour décrire l'économie informelle. Au cas où une mesure directe

---

<sup>12</sup> Le texte en espagnol est plus complet ; traduction à envisager

<sup>13</sup> « System of National Accounts 2008 » ed European Commission, International Monetary Fund, Organisation for Economic Co-operation and Development, United Nations, World Bank

est possible, c'est seulement grâce à des travaux complémentaires qu'on peut en proposer une analyse détaillée ; et si cette mesure directe n'est pas possible, c'est également par un travail spécifique sur les données du cadre central, et en lien avec la matrice des emplois, qu'on pourra proposer une mesure indirecte des grands agrégats de l'économie informelle, mais compatible avec ceux du cadre central. Et c'est sur cette base qu'on sera en mesure de proposer l'analyse plus détaillée que permet un compte satellite.

Dans les deux cas, la contribution du cadre central au compte satellite de l'informalité comprend 3 domaines :

- Des comptes de production par activité, différenciés par mode de production et par secteurs institutionnels,
- Une matrice des emplois par statut selon les mêmes critères (activité, mode de production et secteurs),
- Une localisation approximative des établissements informels présents dans les modes de production, par le biais des emplois associés.

#### **4.1.3 Un contenu à définir**

Pour le moment, le contenu de ce compte de l'informalité reste à définir. Car il est souhaitable que son cadre conceptuel et les tableaux qui en rendent compte résultent d'un accord international, condition de la comparabilité entre les pays. On peut cependant faire dès à présent quelques propositions pour le contenu d'un tel compte (sans prétendre à l'exhaustivité).

Pour les différents chapitres proposés, les grandeurs à considérer peuvent être : la production, la valeur ajoutée, les autres opérations des comptes de production et d'exploitation, les emplois, les actifs non financiers. Et le partage pourrait être proposé par secteurs institutionnels et/ou activités économiques, mais aussi par zone géographique, taille des établissements,....

#### **1/ Une mesure différenciée des différents aspects de l'économie informelle :**

- le secteur informel (établissements marchands informels dépendant des ménages), en différenciant si possible selon les différents critères proposés pour le caractériser, et au besoin par degré d'informalité.
- l'emploi informel (selon le diagramme 3 du chapitre 2)
- la production non marchande pour compte propre des ménages, dont le cas de la construction de logement pour compte propre.

#### **2/ Situer l'économie informelle par rapport au reste de l'économie nationale :**

- l'économie formelle (et en particulier les micro-entreprises formelles);
- l'économie souterraine (évasion fiscale d'une part, établissements « souterrains » d'autre part),
- l'économie informelle assumée
- l'économie illégale,
- l'économie sociale,
- l'économie de subsistance.

#### **3/ Une diversification du secteur informel selon différents critères à déterminer, tels que :**

- avec ou sans salariés,
- urbain/rural,
- selon des critères de taille,
- par tranche de revenu des entrepreneurs.
- la part des produits provenant du secteur informel

#### **4/ Prendre en compte les recommandations du groupe de Delhi, en vue de permettre les comparaisons internationales :**

- établissements de moins de 5 employés,
- établissements sans enregistrement administratif,

- isoler l'agriculture,
- s'il s'agit d'un premier ou d'un deuxième emploi,
- considérer à part l'emploi domestique.

### **5/ Une analyse de l'informalité au sein du secteur des ménages**

Partager le secteur institutionnel des ménages selon le critère de l'informalité n'a pas grand sens; en effet, plusieurs travailleurs peuvent être présent au sein d'un même ménage, certains pouvant être employés dans des unités formelles; plus encore, une même personne peut avoir plusieurs emplois, un seul étant informel.

Il convient en conséquence d'imaginer d'autres critères d'analyse de ce secteur, qui permettent de rendre compte de cette diversité, en particulier pour ce qui concerne les emplois et les revenus qu'ils génèrent.

### **6/ Établir des liens entre pauvreté et informalité**

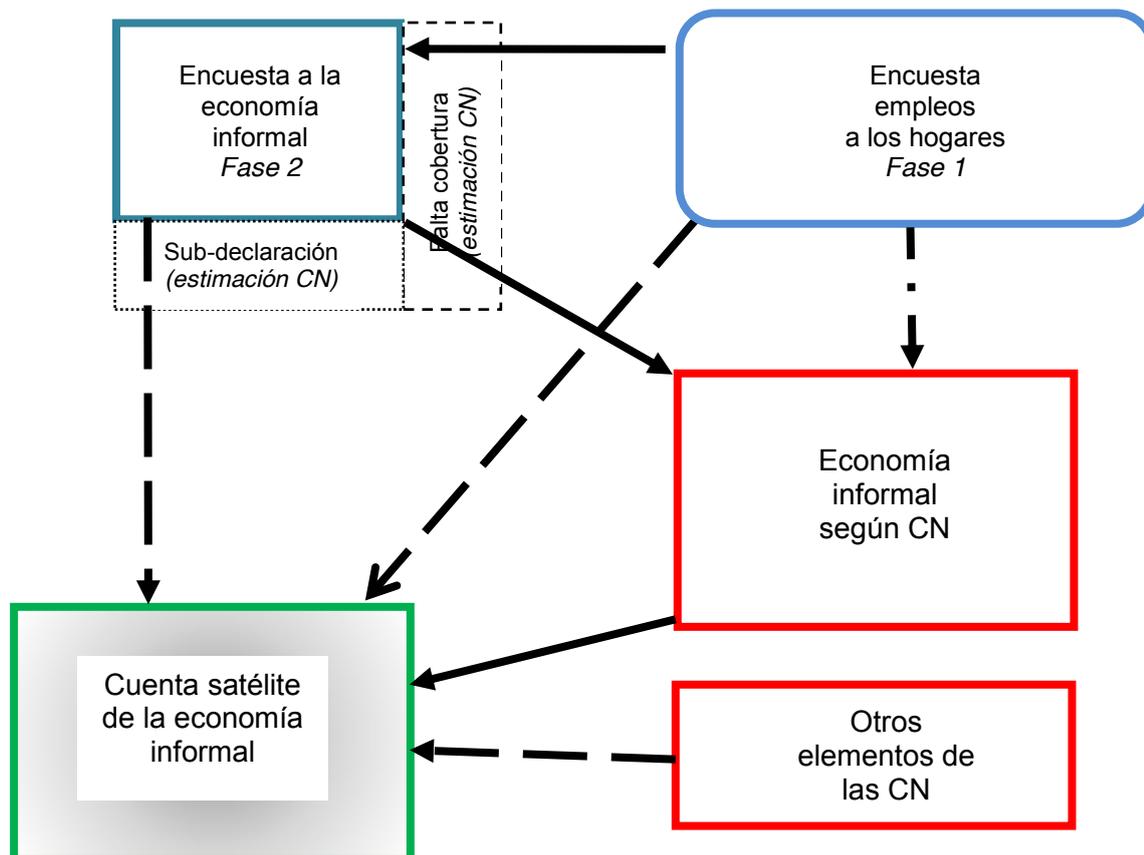
Un pays comme le Pérou développe des analyses portant sur la pauvreté et son évolution ; il pourrait être très intéressant d'étendre de telles analyses au regard de l'informalité.

## **4.2 DE LAS FUENTES ESTADÍSTICAS A LA CUENTA SATÉLITE, VÍA LAS CUENTAS NACIONALES**

Una encuesta a la economía informal de tipo 1-2-3 ofrece mucha información detallada en lo que se refiere a la economía informal. Pero esta información sufre de los límites de toda fuente estadística: falta de cobertura, aproximaciones de las respuestas, sub declaración eventual, intervalo de confianza de la expansión a partir de la muestra,...

Es el aporte estratégico de las cuentas nacionales de organizar una confrontación entre todas las fuentes, al fin de detectar incoherencias, y llegar a evaluaciones que superan parte de las imperfecciones de las fuentes estadísticas. Sin embargo, los  $\Delta$  que introducen las cuentas se limitan a los grandes agregados; para volver a la información más detallada que ofrece la cuenta satélite, conviene organizar la distribución de estos  $\Delta$ .

El gráfico que sigue muestra el proceso que permite incorporar en los datos de las encuestas los arbitrajes que necesita introducir el contador nacional para dar una visión integrada de la economía nacional.



Ahora bien, este camino presenta un desafío metodológico estratégico: como desagregar a un nivel detallado los  $\Delta$  introducidos por los contadores nacionales (el fruto de sus arbitrajes) en su trabajo de síntesis?

### 4.3 ELEMENTOS PRÁCTICOS DE LA ARTICULACIÓN ENTRE MARCO CENTRAL Y CUENTA SATÉLITE DE LA ECONOMÍA INFORMAL

#### 4.2.1 Marco central y economía informal

Como el sector informal se define como agrupación de establecimientos, sus cuentas se limitan a las cuentas de producción y de generación del ingreso, siendo el ingreso mixto su saldo final. Existen entonces dos opciones metodológicas para localizar la economía informal dentro del marco central:

- Opción 1: se consigue definir a priori un modo de producción específico (como elemento de una partición del universo de la producción de mercado); las cuentas se consiguen dentro del mismo proceso de elaboración del marco central.

- Opción 2: El sector informal se construye a partir de pedazos de distintos modos de producción, en función de una proporción determinada a posteriori del empleo de este sector dentro de cada uno de estos modos.

En el caso peruano, se consiguió realizar la opción 1 para el año de base 2007.

#### 4.2.2 El impacto de la economía informal en el marco central

##### a) En las cuentas de las industrias.

Las cuentas de las ramas están orientadas exclusivamente a los agregados que reflejan el proceso de producción, dentro de las dos subcuentas siguientes:

I - Cuenta de producción  
Empleos

Recursos

.2	intermedio	Consumo	.11	mercado	Producción de
.51c	capital fijo	Consumo de	.12	cuenta propia	Producción por
.1	neto	Valor agregado	.13	mercado	Producción no de

### II.1.1 - Cuenta de generación del ingreso

Empleos			Recursos		
.1	los asalariados	Remuneración a	.1	neto	Valor agregado
.29	la Producción	Otros impuestos a			
.39	subvenciones a la producción	Otras			
.2/B.3	explotación / ingreso mixto	Excedente neto de			

El marco central prevé una matriz cruzada de estas cuentas entre ramas de actividad y sectores institucionales, de manera que se puede disponer específicamente para los establecimientos que pertenecen a los hogares (es decir, las empresas individuales).

Estas cuentas se llevan por actividad; se debe, pues, poder aislar a:

- La agricultura y la ganadería (o cualquier otra actividad de mercado),
- Las producciones no de mercado de los hogares relacionadas con:
  - \* Los servicios de vivienda por cuenta propia
  - \* Los servicios domésticos;

... sabiendo que estos productos no de mercado son excluidos del sector informal.

Además, la producción P.12 está aislada (es la producción por cuenta propia, es decir, la de subsistencia de las cuentas de los establecimientos de las ramas de propiedad de los hogares).

Sin embargo, no se prevé que el marco central diferencie los sueldos (D11) que son pagados al empleo formal o informal.

#### **b) Dentro de la cuenta de los hogares.**

Como se ha comentado en el párrafo anterior, no se puede considerar un subsector institucional de los hogares que agruparía únicamente los ingresos provenientes del sector informal, ya que para muchos hogares estos ingresos son sólo una parte de los ingresos procedentes de las actividades profesionales de sus miembros. En contraste, los ingresos de la informalidad puede estar presente en sólo una porción de los ingresos que diferencia el marco central, a saber:

*B3 ingreso mixto bruto,*

*(B3n ingreso mixto neto),*

*D11 Salarios,*

*D752 transferencias corrientes entre los hogares residentes y no residentes.*

El ingreso mixto incluye, por supuesto, el que proviene de las empresas individuales formales, y los salarios remuneran tanto empleos formales como empleos informales. En cuanto a las transferencias corrientes entre hogares, pueden provenir en parte de los ingresos derivados de la actividad informal en el extranjero.

Pero, de nuevo, el marco central no permite diferenciar entre lo que viene específicamente de la informalidad.

#### **c) En conclusión**

Después de este análisis del marco central, podemos decir que toda la economía informal ha sido cuantificada, pero sigue siendo invisible. ¿Es posible hacerla visible? Sin duda, pero no modificando el marco central, sino a través de una intervención en la manera de elaborarlo, ya que algunos procedimientos de elaboración lo impiden. Sin embargo, otros procedimientos lo permitan, pero con la

condición de introducir elementos de análisis adecuados. Más precisamente, es diferenciando los enfoques y las evaluaciones lo que lo hace posible, y esto requiere:

- abrir mucho antes la partición propuesta por el marco central,
- e introducir otras nuevas que pertenecen a espacios diferentes de la sola macroeconomía.

#### 4.2.3 Una visión ampliada de la informalidad

Una cuenta satélite da la oportunidad de medir diversas variables consideradas como importantes:

- Ubicarla dentro de los agregados del marco central de las cuentas (peso relativo),
- Entregar las mediciones recomendadas por el grupo de Delhi para facilitar las comparaciones internacionales: tamaño de la unidades de producción, relación a la producción de no mercado de los hogares, zona rural y zona urbana, sector moderno o tradicional,...
- informalidad y micro-empresas,
- matriz cruzando actividades y nivel de ingreso mixto,
- matriz cruzando actividades y Número de asalariados
- ...

#### 4.2.4 Informalidad y hogares

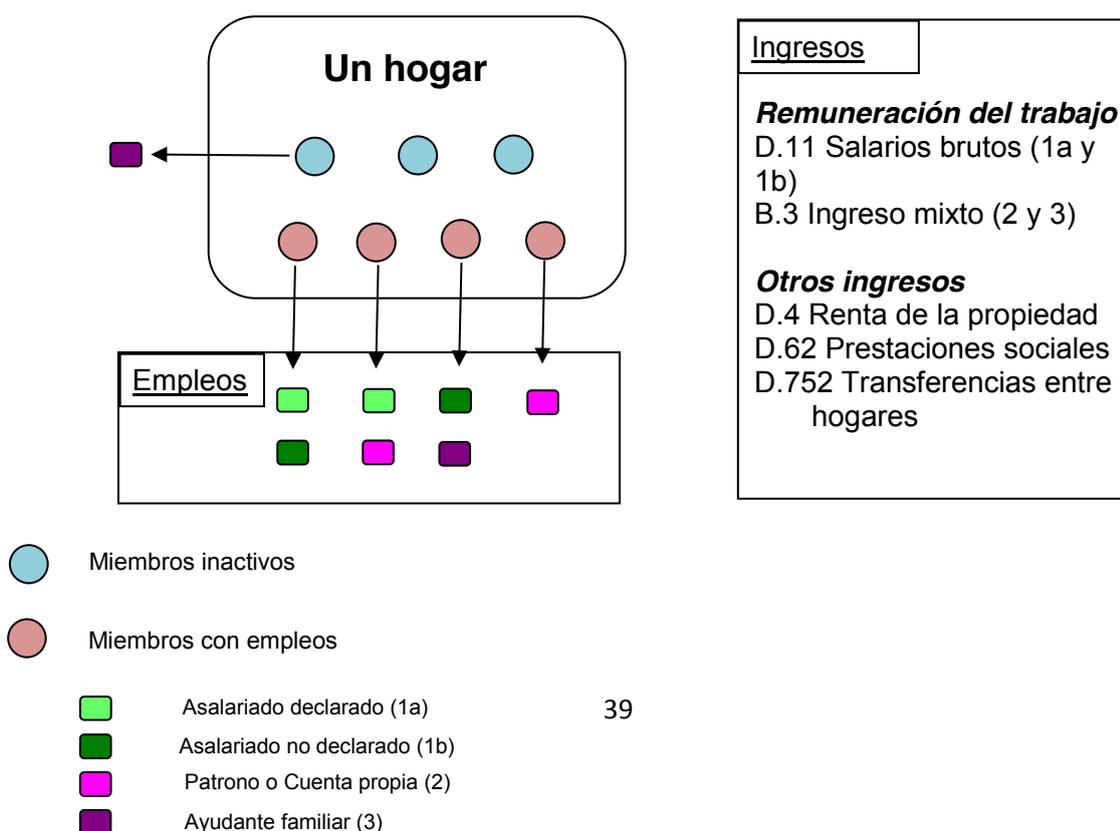
La informalidad no está localizada en hogares específicos; todos participan más o menos a esta situación, según variables distintas:

- en el mismo hogar, y según sus miembros, existen empleos tanto formal como informal; y una misma persona puede también tener empleos de los dos lados;
- dentro de las unidades de producción, existe continuidad del formal al ilegal, pasando por la evasión fiscal, el formal ficticio, el informal subterráneo, o el informal asumido.

Esta situación multiforme necesita dos tipos de lectura:

- una diversificación de los establecimientos según criterios dando cuenta de esta diversidad,
- un análisis de los ingresos de los hogares, colocando los que provienen de la informalidad al lado de los otros, cruzando estos datos con otras variables: origen por actividad, deciles de ingresos, repartición geográfica, nivel de formación,...

El gráfico siguiente aclara esta imbricación de la informalidad en relación al concepto de sector institucional de los hogares. Razón por la cual nunca se puede hablar de sub sector institucional de los hogares informales.



#### 4.4 PISTAS PARA UN CONTENIDO

##### 1/ La economía informal dentro de la economía nacional

En introducción a la cuenta satélite, conviene localizar con más precisión la economía informal en relación con el resto de la economía, por el medio de los mismos datos del marco central.

Se pueden imaginar distintos cuadros dando las cuentas de la economía informal al interior del marco central: por un lado la informalidad como tal, y por otro lado en relación con el resto de la economía nacional. Se podría también mostrar la contribución por producto de la producción informal a la oferta interior.

Analizar también la economía no registrada (fuera de la falta de cobertura de las encuestas), con distinción entre evasión fiscal de lo formal, el informal subterráneo, el informal asumido y la economía ilegal

##### 2/ Un contenido específico al fenómeno de la informalidad

La economía informal interviene en diversos universos que sirven de referencia a los trabajos socio-económicos. Se propone entonces organizar la cuenta satélite tomando como referencia una lectura del fenómeno a través la sucesión de estos universos:

- Demografía de las unidades de producción
- La fuerza de trabajo, factor de producción de las empresas
- Características de las personas que ocupan los empleos
- Los hogares y sus ingresos
- La informalidad dentro de los hogares

##### 3/ Evolución temporal de la economía informal

Este tipo de información, muy importante, está en general faltando:

- evolución de la población de las unidades informales y del empleo asociado, en relación al conjunto de los empleos (existe sin embargo algunos países, como Perú, donde se puede realizar matrices anuales de los empleos, con diferenciación de su parte informal).

- Evolución diferenciada de la producción entre unidades formales e informales (por actividad y/o por producto).

- índice específico de precios de la producción informal.

... Y más generalmente, una evolución temporal de todas las mediciones propuestas, en función de la calidad de las estadísticas disponibles (credibilidad de la evolución de los datos en función de sus intervalos de confianza)

#### 4.5 PROPUESTA DE CONTENIDO PARA UNA CUENTA SATÉLITE DE LA ECONOMÍA INFORMAL PERUANA

##### 1. El informal y la economía nacional<sup>14</sup>

###### Sector informal

Prod, VA, empleos Por actividad, formal/informal

Peso por actividad

Agregados per cápita

Prod formal, informal, ilegal, por cuenta propia, (subterránea)

Cuentas de producción y generación del ingreso

(FBCF)

###### Empleo

Matriz empleos y cantidad trabajo por sector institucional, por sector formal e informal

Ubicación asalariados informales en relación a sectores

---

<sup>14</sup> Los cuadros y gráficos presentados son sintéticos ; y se menciona cada vez las fuentes usadas

## **Destino producción informal**

### **2. El informal y las unidades de producción**

#### **Establecimientos informales**

Grado de informalidad  
Establecimientos de hogares formales e informales  
Tamaño y forma jurídica  
Análisis de fronteras  
Demografía (y cobertura estadística)  
Relación a SUNAT

#### **Empleos por características de empresas**

Tiempo parcial, estacional, por horas,....

### **3. El informal y la fuerza de trabajo**

Educación, edad, género  
Remuneración  
Duración de la semana de trabajo  
Geográfico  
Trayectoria  
Naturaleza del contrato  
Calidad del empleo  
2do empleo versus 1º empleo

### **4. El informal y las personas**

Características de las personas que ocupan un empleo informal (sea asalariado o cuenta propia)  
Edad,  
Sexo  
Nivel educativo  
Niños  
Estado civil  
Grupo discriminado  
Y trabajo no remunerado  
Hogar de pertenencia

### **5. El informal, ingresos, pobreza y desigualdad**

El vector de ingresos: salario legal, salario informal, ingreso mixto, por cuenta propia, renta propiedad, redistribución social (cuya pensiones), seguros, remesas, transacción de capital, variación financiera  
Comparación CN/encuestas  
Repartición por ingresos, pobreza, otras características de hogares

### **6. El informal y los hogares**

Por ubicación geográfica  
Nivel educación  
Características vivienda  
Número de personas, de niños, ...  
Desempleo  
Jubilación  
Calidad de empleo  
Análisis del sub grupo de hogares donde ingreso informal > 80% (valor a escoger en función de la evaluación del contexto).

....

### **Anexos al documento**

Cuadros detallados

Presentación rigurosa de los conceptos

Metodologías usadas para medir la informalidad en las CCNN

## ANNEXE 1

### INVENTAIRE DES DOCUMENTS DE REFERENCE - CONVERGENCES ET DESACCORDS EVENTUELS

OIT 93 *Resolution concerning statistics of employment in the informal sector*

SCN 93

OCDE 02 *Measuring the Non-Observed Economy: A Handbook*

OIT 03 *Guidelines concerning a statistical definition of informal employment*

SCN 2008, ch 25 et 29

OIT préliminaire (2012) : ***Measuring Informality, a Statistical Manual on the informal sector and informal employment***

### QUELQUES POINTS NECESSITANT ECLAIRCISSEMENTS

#### 1. SALARIES NON DECLARES ET EMPLOI INFORMEL

L'appellation « salariés non déclarés » est utilisée par certains comptes nationaux depuis de nombreuses années (en particulier dans le cadre du logiciel ERETES). La raison en est d'isoler les salariés pour lesquels aucune cotisation sociale n'est versée. Or cette situation est très voisine, sinon identique, à celle identifiée en 2003 par l'OIT concernant les salariés relevant de l'emploi informel.

Il va de soi que les comptes nationaux, dans le cadre de leurs travaux, puissent maintenir l'usage de leur appellation. En revanche, il est fortement recommandé que leurs publications la remplacent par l'expression « salariés informels ». Et il pourrait être également approprié qu'ils introduisent par la suite l'appellation « salariés informels » dans le cadre de leurs travaux.

On notera cependant que peuvent exister les cas de salariés dont l'employeur n'acquiesce pas de charges sociales, mais vérifie qu'ils procèdent eux-mêmes à leur inscription à un système de protection sociale. Se poserait alors la question de savoir dans quelle catégorie les inscrire.

#### 2. LOCATION MARCHANDE DE LOCAUX PAR LES MENAGES

Selon la comptabilité nationale, cette activité appartient au champ de la production marchande (avec comme seul facteur de production un « actif fixe produit » - AN1), à l'exclusion du facteur travail. Selon la comptabilité nationale, cette activité est réalisée dans le cadre d'un établissement marchand appartenant aux ménages. Et la location peut porter tant sur des logements que sur des locaux commerciaux (à l'exclusion des terrains, dont la location relève des revenus de la propriété).

Quand cette activité est pratiquée sans enregistrement administratif ni déclaration fiscale, on pourrait considérer que l'établissement appartient au secteur informel. Mais la définition de l'OIT, sans le mentionner très clairement, laisse supposer l'existence du facteur travail pour appartenir à ce secteur informel.

La question doit donc être posée de savoir quelle position retenir. Pour leur part, les participants à l'atelier pencheraient pour introduire cette activité dans le champ du secteur informel, dès lors qu'elle ne fait l'objet d'aucune déclaration.

#### 3. ECONOMIE ILLEGALE

Faut-il introduire une frontière entre économie informelle et économie illégale ; et comment la déterminer ? Le principe de cette frontière semble acquis, mais sa délimitation n'est pas aisée à

formaliser, tant sur les principes que sur sa mise en œuvre locale.

De nos débats, il ressort l'un et/ou l'autre des principes suivants :

- définir l'illégalité par les produits (biens ou services) dont la commercialisation est interdite, et la production considérée comme délictuelle.

- la définir sur la base de l'interdiction d'exercer une activité qui est faite à des unités relevant de l'économie formelle.

Quoi qu'il en soit, il faut d'abord rappeler que le SCN demande de mesurer la production de telles activités illégales, dès lors que la commercialisation des produits s'exerce dans le cadre d'une transaction consentante entre les parties.

Quand cette production illégale est exercée à grande échelle, on pourrait considérer les unités qui la pratiquent comme des quasi-sociétés, ce qui les exclut nécessairement du secteur informel (car n'appartenant pas au secteur institutionnel des ménages).

La question se pose en revanche en ce qui concerne tant la production à petite échelle que la commercialisation (plus ou moins tolérée) par de petites unités appartenant aux ménages. Les incorporer au secteur informel semblerait approprié, dès lors que celles-ci ne sont pas contrôlées par des organisations interdites (types mafia, maras ou de nature similaire).

#### **4. ECONOMIE SOUTERRAINE**

L'économie est considérée comme souterraine quand ceux qui l'exercent refusent d'en déclarer l'existence soit aux autorités administratives (en particulier fiscales), soit aux enquêtes statistiques. Là encore, il est demandé aux comptables nationaux d'en incorporer les montants dans leurs agrégats, au moyen bien entendu d'évaluations indirectes.

Quand ce refus de déclaration provient d'unités formelles, il va de soi que les activités exercées ne sont pas comptabilisées dans le champ de l'économie informelle. Et cela est très probablement associé à de l'évasion fiscale.

En revanche, se pose la question concernant la non déclaration statistique d'unités de nature informelle qui, pour des raisons multiples, préfèrent ne pas manifester leur existence lors des enquêtes.

Selon la résolution de l'OIT de 1993, de telles unités seraient exclues du secteur informel<sup>15</sup>, sauf à considérer que ce texte ne se réfère en fait qu'à la partie souterraine des unités formelles.

Pour notre part, ce serait la nature « informelle » de l'unité qui importe (en référence aux autres critères mentionnés par la résolution de l'OIT), même si pour des raisons locales et diverses, certaines sont amenées à ne pas répondre aux enquêtes. Nous considérons donc normale d'incorporer ces unités souterraines dans le secteur informel.

#### **5. ECONOMIE NON OBSERVEE**

La non observation relève à la fois d'une insuffisance de moyens pour mener à bien toutes les enquêtes souhaitables, et d'un refus de répondre de la part des individus (personnes ou unités de production) enquêtés.

Un document sur la question a été publié en 2002<sup>16</sup> ; il ne concerne que le champ de la production, et s'intéresse en particulier à la non observation de l'économie informelle. Les progrès réalisés en ce qui concerne les enquêtes portant sur l'emploi et sur le secteur informel font que la question perd de son importance, du moins quand les moyens disponibles permettent de les réaliser.

En revanche, la question garde toute son importance pour l'économie souterraine, qu'il s'agisse de la sous déclaration des unités formelles, de l'économie illégale, mais aussi du refus de répondre pour les unités informelles dont l'existence n'est pas ou mal tolérée. Seules des mesures indirectes sont alors concevables, et c'est là qu'intervient la qualité des méthodes utilisées pour l'élaboration des comptes nationaux, méthodes par ailleurs proposées dans notre document.

---

<sup>15</sup> « Les activités exercées par les unités de production du secteur informel ne sont pas nécessairement réalisées avec l'intention délibérée de se soustraire au paiement des impôts ou des cotisations de sécurité sociale, ou d'enfreindre la législation du travail, d'autres législations, ou d'autres dispositions administratives. Par conséquent, le concept des activités du secteur informel devrait être différencié de celui des activités de l'économie dissimulée ou souterraine. »

<sup>16</sup> OCDE 2002 *Measuring the Non-Observed Economy: A Handbook*

## **6. L'ACTIVITE ASSOCIEE AUX SERVICES FOURNIS AUX IMMEUBLES D'HABITATION ET/OU DE BUREAUX**

Il s'agit de services tels que conciergerie, nettoyage et fonctionnement des parties communes, accès aux parkings,...

Dans certains cas, ces tâches sont assurées par des entreprises dûment enregistrées qui relèvent de l'économie formelle ; la question est alors de savoir si elles répondent aux enquêtes et/ou figurent dans les répertoires d'entreprises.

Dans d'autres cas, les personnes assurant ce type de tâches sont directement rémunérées par les résidents, en raison du très petit nombre d'appartements concernés ; on pourrait alors les considérer comme du personnel domestique.

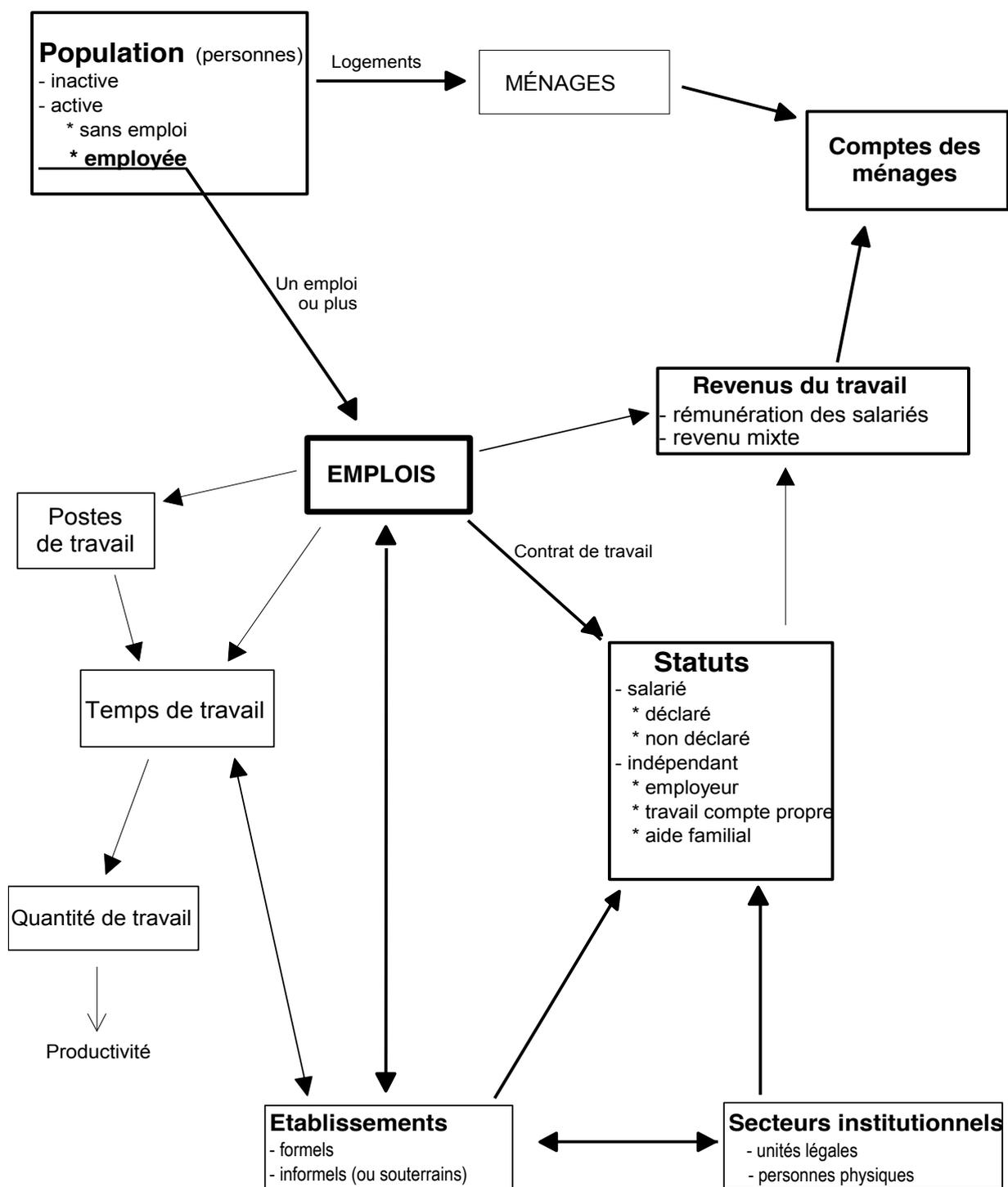
Mais dans un bon nombre de cas, il s'agit d'une gestion assurée par une association de résidents (sous des noms qui diffèrent selon le droit local). Si les salariés sont déclarés, on pourrait considérer qu'il s'agit d'une unité de production formelle. Dans le cas contraire, il conviendrait de considérer que l'unité appartient à l'économie informelle.

Quoi qu'il en soit, il semblerait par ailleurs que de telles unités, qu'elles soient formelles ou non, échappent le plus souvent aux enquêtes et recensements économiques.

Cette question mériterait donc de faire l'objet d'une réflexion spécifique.

## ANNEXE 2

### POPULATION, EMPLOIS ET MENAGES



# NOPOOR Project

**Research for change** : More than 100 researchers from all over the world explore innovative methods to fight for better living conditions in Africa, Asia and Latin America.

**Evidence-based Advise** : The project brings new knowledge to policy makers and other stakeholders in the field of poverty alleviation – donors and beneficiaries, civil society and researchers, development practitioners and media.



*More than 100 researchers from 20 institutions worldwide.*

[www.nopoor.eu](http://www.nopoor.eu)

© NOPOOR, 2014